



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

44^e LÉGISLATURE, 1^{re} SESSION

Comité permanent de la science et de la recherche

TÉMOIGNAGES

NUMÉRO 083

Le mardi 30 avril 2024

Président : M. Lloyd Longfield



Comité permanent de la science et de la recherche

Le mardi 30 avril 2024

• (1100)

[Traduction]

Le président (M. Lloyd Longfield (Guelph, Lib.)): La séance est ouverte. Commençons.

Bienvenue à la réunion numéro 83 du Comité permanent de la science et de la recherche de la Chambre des communes.

Vous remarquerez que nous sommes dans une nouvelle salle aujourd'hui, avec un peu plus d'espace entre nous. C'est à cause de l'incident audio qui s'est produit il y a quelques semaines.

J'aimerais rappeler aux membres du Comité que nous devons faire attention à nos interprètes, et éviter d'approcher les écouteurs du micro. Il y a aussi plus d'espace entre nous, afin que nos écouteurs n'interfèrent pas non plus avec les micros de nos voisins.

Comme l'a expliqué le Président dans son communiqué à l'intention de tous les députés le lundi 29 avril, ces mesures ont été prises pour aider à prévenir les incidents de rétroaction acoustique. Toutes les oreillettes ont été remplacées par un modèle qui réduit grandement le risque de rétroaction acoustique. Les nouvelles oreillettes sont noires, alors que les anciennes étaient grises. Utilisez seulement les oreillettes noires approuvées. Par défaut, toutes les oreillettes inutilisées seront débranchées au début de la réunion.

Quand vous n'utilisez pas votre oreillette, veuillez la placer à l'envers au milieu de l'étiquette devant vous, sur votre bureau. Vous pouvez consulter les cartes sur la table; il s'agit des lignes directrices sur la prévention des incidents de rétroaction acoustique.

La disposition de la salle a aussi été changée afin d'aider à réduire le risque pour les gens qui utilisent une oreillette, comme nos interprètes, mais nous aussi.

Nous voulons mener nos travaux sans interruption et protéger la santé et la sécurité de tous les participants. Merci de votre coopération. La santé et la sécurité sont primordiales, et nous devons y faire attention.

La réunion d'aujourd'hui se déroule en format hybride, conformément au Règlement. Pour les gens qui participent virtuellement, il y a quelques règles que j'aimerais survoler.

Vous pouvez parler dans la langue officielle de votre choix; des services d'interprétation vous sont offerts pour la réunion. Vous pouvez choisir, au bas de votre écran, entre le parquet, l'anglais ou le français. Si l'interprétation coupe à n'importe quel moment, veuillez m'en informer, et je vais interrompre immédiatement la réunion jusqu'à ce que le service soit rétabli.

Veuillez attendre que je vous nomme avant de prendre la parole. Si vous participez par vidéoconférence, cliquez simplement sur l'icône du microphone pour désactiver la sourdine. Quand vous

n'avez pas la parole, la sourdine devrait être activée. Je vous rappelle que tous les commentaires des députés doivent être adressés par l'intermédiaire de la présidence.

Pour ce qui est de la liste des intervenants, le greffier et moi-même ferons de notre mieux pour respecter l'ordre des interventions pour tous les députés, qu'ils participent à distance ou en personne.

Un groupe d'étudiants du Collège Havergal, de Toronto, va peut-être se joindre à nous, alors nous les accueillerons quand ils arriveront... le cas échéant. Ces réunions sont ouvertes au public, et nous encourageons tout le monde qui s'intéresse à la science ou à la démocratie à venir voir ce que nous faisons.

Conformément à l'article 108(3)i) du Règlement et aux motions adoptées par le Comité le mardi 30 janvier 2024 et le jeudi 15 février 2024, le Comité reprend son étude sur la répartition du financement du gouvernement fédéral entre les établissements postsecondaires du Canada.

J'ai maintenant le plaisir de souhaiter la bienvenue à Mme Michelle Chrétien, vice-présidente, Recherche et innovation, du Conestoga College Institute of Technology and Applied Learning.

Nous accueillons Mme Kari Kramp, gestionnaire scientifique principale, Recherche appliquée et innovation; et Mme Kalina Kamenova, directrice, Recherche appliquée et innovation, du Loyalist College of Applied Arts and Technology.

M. Neil Fassina, président du Collège Okanagan, est avec nous en ligne.

Je vous souhaite à tous la bienvenue. Merci de vous être préparés à la réunion de ce matin. Vous avez chacun cinq minutes pour présenter votre déclaration.

Nous allons commencer par le Collège Conestoga — je vis tout à côté, et c'est là que mes deux filles ont reçu leur diplôme.

Vous avez la parole, Mme Chrétien.

Mme Michelle Chrétien (vice-présidente, Recherche et innovation, Conestoga College Institute of Technology and Applied Learning): Merci beaucoup.

Bonjour, monsieur le président, et bonjour aux membres du Comité.

Comme vous l'avez dit, je m'appelle Michelle Chrétien. Je suis la vice-présidente, Recherche et innovation, du Collège Conestoga.

J'aimerais tout d'abord remercier le Comité d'avoir entrepris son étude sur la répartition du financement du gouvernement fédéral en recherche, et aussi de tout le travail que vous faites pour veiller à ce que l'écosystème de recherche canadien reste dynamique, diversifié et de renommée mondiale. C'est honnêtement un très grand honneur pour moi d'avoir été invitée à témoigner devant votre comité, et je vous remercie, monsieur le président et mesdames et messieurs les députés, de m'avoir donné cette chance.

Aujourd'hui, dans le thème de votre étude, j'aimerais vous parler du rôle des collèges dans l'écosystème de recherche canadien, du point de vue des impacts: l'impact sur les étudiants, sur l'industrie et sur les partenaires dans la collectivité ainsi que sur le transfert des connaissances.

Au Canada, nous sommes fiers, à raison, de notre histoire d'excellence en recherche. Votre étude est une occasion de tourner le regard vers l'avenir et de voir comment le financement en recherche au Canada peut être réparti de manière à assurer le mieux possible la réussite du pays.

Il s'agit aussi peut-être d'un moment opportun pour réfléchir aux attentes des Canadiens relativement aux investissements fédéraux en recherche. Il y a bien sûr la création de nouvelles connaissances, mais on reconnaît possiblement de plus en plus l'importance d'un transfert ciblé et efficace des connaissances, dans l'intérêt de l'industrie et du public.

Les collèges du Canada ont des liens étroits avec l'industrie ainsi qu'avec les collectivités que nous servons. Nous croyons qu'il faut axer la recherche appliquée sur la collaboration pour permettre à nos partenaires de créer des impacts économiques et sociaux ainsi que pour donner à nos étudiants l'occasion d'apprendre dans un environnement riche en expérience.

Nous consacrons une partie importante de nos fonds de recherche à nous assurer que nos étudiants peuvent tirer parti d'une expérience de recherche appliquée collaborative, pratique et axée sur les solutions, qui a un impact sur les petites et moyennes entreprises et sur les collectivités, et qui sème les germes d'une future industrie et d'une future fonction publique plus innovantes.

Au cours de l'année dernière, les fonds octroyés au Collège Conestoga ont permis de soutenir plus de 250 étudiants dans 45 programmes universitaires différents, avec leurs projets de recherche au collège. Si nous désirons collectivement développer la capacité de recherche du Canada et créer un éventail complet de talents, nous devons faire en sorte que ce genre de financement soit plus facilement accessible. Lorsque nous permettons aux étudiants de premier cycle de faire de la recherche appliquée, nous créons de futurs travailleurs qui comprennent et valorisent l'innovation.

J'aimerais vous donner très rapidement quelques exemples du type de travail que nos étudiants et notre corps enseignant entreprennent.

Actuellement, des étudiants de notre école d'ingénieurs travaillent avec une jeune entreprise locale, Vortex Technology Group, à mettre au point une nouvelle technologie de stockage d'énergie par supercondensateur, pour charger rapidement et efficacement les véhicules électriques. Ce projet va plus loin que la simple conception: Vortex est en train de développer ses sites de démonstration technologique en collaborant avec les services publics locaux, et il s'est aussi associé à Flo, une entreprise bien connue dans l'infrastructure de recharge des véhicules électriques.

Dans notre laboratoire de recherche et d'innovation alimentaire — c'est mon préféré, même si je ne suis pas censée en avoir —, les étudiants travaillent pour trouver une solution au gaspillage alimentaire en utilisant des approches novatrices pour supra-recycler la drêche provenant de l'industrie brassicole. Dans le cadre de ce projet, nous avons aidé l'entreprise Terra Bioindustries à élaborer et à lancer deux nouveaux produits sur les marchés intérieurs et internationaux.

Ils n'ont pas seulement un impact dans les domaines de la science et du génie. Les étudiants et les professeurs dans notre laboratoire d'innovation sociale collaborent actuellement avec des caisses populaires locales pour chercher des solutions novatrices au problème de l'abordabilité des logements, grâce à de nouveaux modèles de coopérative et des produits financiers uniques, par exemple le modèle de location avec option d'achat.

J'ai encore d'autres exemples, et j'aimerais vraiment vous en parler, mais malheureusement, l'ampleur et la portée de notre travail sont limitées par la disponibilité des fonds. Je sais qu'on vous a déjà dit, dans des témoignages précédents, que moins de 3 % des près de 4 milliards de dollars investis par le gouvernement fédéral ont été utilisés pour soutenir ce genre de recherche communautaire l'année dernière.

Le comité consultatif sur le système fédéral de soutien à la recherche a conclu que le système était incapable de répondre rapidement aux besoins sociétaux et économiques émergents, et qu'il s'agit d'une des plus grandes lacunes dans le système de financement actuel. Par ces exemples, j'espère que je vous ai montré comment mes collègues essaient de combler cette lacune en se penchant sur les urgents défis d'actualité dans le monde des affaires et dans la société. Imaginez simplement ce que nous pourrions faire avec des investissements suffisants.

Même si, par le passé, le Canada n'a pas suffisamment fait d'efforts pour transformer nos forces en science et en recherche en innovations dans le marché qui seraient bénéfiques pour les Canadiens, c'est justement au chapitre de cet écart, dans la transformation des innovations en impacts, que les collèges et les cégeps excellent. Malheureusement, on continue de ne pas reconnaître et de ne pas utiliser suffisamment cette capacité.

Même si je suis d'accord pour dire qu'il existe effectivement un écart entre le financement de la recherche entre les grands et les petits établissements d'enseignement — et je sais qu'on vous l'a déjà dit —, je dirais aussi que le modèle actuel de répartition du financement sous-estime certains types de recherche, et ce, malgré le fait que la recherche appliquée et l'innovation progressive qui se font dans les collèges peuvent mener à des impacts importants pour le pays et pour une économie fondée sur les petites entreprises.

En conclusion, j'aimerais encore une fois vous remercier de m'avoir invitée à témoigner devant le Comité aujourd'hui et à vous parler du rôle important que jouent les collèges pour la prospérité sociale et économique des Canadiens.

● (1105)

Tous ensemble, nous devons repenser comment on évalue et répartit l'investissement en recherche, et réimaginons les collèges et les cégeps comme étant des partenaires à part entière dans l'écosystème de recherche et d'innovation du Canada.

Merci.

Le président: Merci, madame Chrétien.

C'est maintenant au tour de Mme Kramp ou de Mme Kamenova, du Loyalist College of Applied Arts and Technology.

Qui commence? C'est Mme Kramp.

Vous avez la parole pour cinq minutes.

• (1110)

Mme Kari Kramp (gestionnaire scientifique principale, Recherche appliquée et innovation, Loyalist College of Applied Arts and Technology): Merci.

Je veux dire, par l'entremise de la présidence, que c'est un privilège pour moi d'être ici avec ma collègue, Mme Kalina Kamenova, pour représenter le Collège Loyalist. Nous sommes ici pour vous faire part de nos 20 années et plus d'expérience dans le domaine de la recherche et de l'innovation postsecondaire.

Le Collège Loyalist est un petit collège dynamique de l'est de l'Ontario, avec plusieurs pavillons: à Belleville, à Bancroft, à Port Hope et à Tyendinaga. Nous avons une population d'approximativement 250 000 personnes, venant d'un grand nombre de petites collectivités rurales. Notre mandat est d'offrir un environnement d'apprentissage inclusif et un réseau de recherche appliquée fondé sur la collaboration, pour donner des valeurs communes à nos étudiants, à l'industrie, à la collectivité et à nos partenaires autochtones.

Chaque année, nous ouvrons nos portes à près de 4 000 étudiants inscrits à plus de 70 programmes d'étude à temps plein menant à un diplôme, à un certificat ou à une formation d'apprenti, selon les priorités sociales, économiques et environnementales de notre région.

Notre collège a su tirer parti du financement fédéral pour la recherche et l'innovation. Grâce à la Fondation canadienne pour l'innovation, nous avons agrandi nos laboratoires et investi dans de l'équipement de pointe, donnant ainsi à nos étudiants un environnement où apprendre et permettant aux partenariats entre le collège et l'industrie de se développer pleinement. Au cours des cinq dernières années, le Centre de produits naturels, soutenu par le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada, est devenu un centre d'accès à la technologie, ou CAT, de renommée nationale. Notre CAT a soutenu plus de 71 petites entreprises et a réalisé plus de 165 projets, ce qui a permis de développer et d'améliorer des produits et des processus dans bon nombre d'entreprises de tous les secteurs, y compris celui des produits naturels, des aliments et des boissons, des produits de beauté et des soins personnels.

Nous sommes le premier collège au Canada à avoir été autorisé à mener des recherches sur le cannabis, et nous avons reçu au cours de l'année dernière notre permis de Santé Canada pour faire des recherches sur la psilocybine.

Grâce au financement accordé dans le cadre du programme de mobilisation du CRSNGC, le Collège Loyalist fait avancer présentement l'innovation sociale et la santé communautaire. Notre centre pour des communautés en santé tire parti de l'expertise de nos partenaires communautaires dans le secteur des services sociaux et des soins de santé en vue de prendre des mesures en réponse aux besoins grandissants dans notre collectivité en services de soutien de la santé et du bien-être.

Pour une quatrième année consécutive, le Collège Loyalist a été nommé l'un des 50 meilleurs collèges de recherche au Canada. Nous considérons que notre petite taille est notre plus grande force. Nous écoutons les besoins changeants des industries et des collecti-

vités que nous servons pour nous y adapter. Nous recrutons un bassin diversifié d'étudiants et d'étudiantes pour favoriser une culture d'innovation. Enfin, nous donnons aux travailleurs de demain les compétences dont ils ont besoin pour s'assurer que les entreprises et les organismes communautaires du Canada ont les outils nécessaires pour s'épanouir.

Mme Kalina Kamenova (directrice, Recherche appliquée et innovation, Loyalist College of Applied Arts and Technology): Bonjour. C'est un plaisir d'être ici et d'expliquer pourquoi il faut renforcer le financement en recherche appliquée pour les petits établissements postsecondaires, comme le Collège Loyalist, qui ont des liens très étroits avec les collectivités locales.

Notre capacité de fournir des solutions avantageuses aux enjeux dans les domaines économiques, sociaux, de la santé et politiques dépend largement de notre possibilité d'accéder en temps opportun au financement fourni par les trois conseils et la Fondation canadienne pour l'innovation. Compte tenu du niveau actuel du financement accordé pour la recherche par le gouvernement fédéral, nous sommes aux prises avec des contraintes considérables, relativement aux priorités locales et nationales en matière de santé communautaire, d'adaptation aux changements climatiques, de développement du marché du travail, de logement abordable et de bioéconomie.

Même si nous reconnaissons l'importance d'investir dans la recherche axée sur la découverte, nous sommes ici pour mettre de l'avant la proposition de valeur de la recherche appliquée axée sur l'industrie et sur la collectivité.

Au Collège Loyalist, la recherche appliquée n'est pas seulement au service des besoins immédiats de nos partenaires en matière de recherche et développement. Nos laboratoires et nos centres d'excellence en recherche attirent et retiennent des talents régionaux, créent des occasions d'emploi, rendent les entreprises locales plus compétitives et renforcent nos collectivités.

Une répartition plus équitable du financement dans le secteur collégial apportera des bienfaits sociaux et économiques tangibles dans notre région. Une hausse de 3,1 % à 6 % du financement fédéral aura un effet transformateur sur l'écosystème de recherche collégial du Canada. Cela permettra d'élargir les programmes de financement existants et de mettre en place des fonds de défis pour la recherche appliquée, selon les besoins urgents du secteur.

Il y a deux autres choses que je veux porter à l'attention du Comité.

Premièrement, un accroissement du financement pour les centres d'accès à la technologie — les CAT — financés par le CRSNG avantagera le secteur collégial. Les fonds d'amorçage offerts dans le cadre de ce programme soutiennent les centres de recherche spécialisés qui offrent des services de formation et de recherche en temps opportun aux organismes privés, publics et à but non lucratif. Les collèges dépendent grandement de la subvention des CAT pour améliorer leurs capacités d'experts et technologiques relativement au développement économique régional et à l'innovation sociale. Avec les niveaux actuels de financement, il est devenu extrêmement difficile d'obtenir des fonds pour de nouveaux CAT.

Deuxièmement, grâce à leur approche favorable à l'industrie en matière de propriété intellectuelle, les collèges favorisent l'innovation et maximisent la productivité dans l'économie canadienne. Notre secteur a besoin de programmes de financement fédéraux qui assurent un soutien global au chapitre du développement et de la commercialisation de la propriété intellectuelle pour nos partenaires locaux. La protection de la propriété intellectuelle est un pilier de l'économie de l'innovation et...

• (1115)

Le président: Je vais devoir vous interrompre. Je suis désolé, mais vous avez dépassé votre temps. Peut-être pourriez-vous dire le reste durant la période de questions.

C'est maintenant au tour de M. Fassina, du Collège Okanagan, de la Colombie-Britannique. Vous disposez de cinq minutes. Bienvenue.

[Français]

M. Neil Fassina (président, Okanagan College): Bonjour, je suis Neil Fassina.

[Traduction]

Je suis le président du Collège Okanagan, en Colombie-Britannique.

Mon parcours jusqu'à la présidence d'un collège est quelque peu inhabituel: j'ai commencé ma carrière universitaire dans trois universités du regroupement U15. J'ai ensuite été le vice-président d'une école polytechnique, et le président d'une université vouée à la recherche. Si je mentionne mon parcours professionnel, c'est seulement parce que cela m'a donné une vision inestimable des divers rôles complémentaires que jouent les collèges, les écoles polytechniques et les universités dans l'écosystème de recherche canadien.

Les collèges occupent un endroit spécial dans le paysage postsecondaire, parce qu'ils sont profondément enracinés dans les collectivités qu'ils servent. Les collèges s'harmonisent aux besoins de leurs collectivités et fournissent des solutions pertinentes et adaptées qui permettent aux gens de tout âge et de tous les horizons de se transformer et de transformer leur collectivité.

Malheureusement, la plupart des Canadiens n'ont qu'une connaissance limitée de l'impact important des collèges sur notre pays. Ils savent que les collèges offrent une porte d'entrée extraordinaire à l'emploi, en offrant des occasions de recyclage et de perfectionnement des compétences. On connaît moins, cependant, l'impact élevé de la recherche appliquée, dans nos collectivités, en partenariat avec les collèges, dans tous les secteurs de l'économie.

Imaginez, si vous le voulez bien, non pas une personne, mais bien une équipe de professionnels chevronnés et d'étudiants qui, collectivement, aident une collectivité, un entrepreneur, une entreprise ou un gouvernement à trouver une solution à un problème concret, en appliquant les mêmes méthodes scientifiques rigoureuses, comme le font les autres spécialistes dans le monde.

Dans un environnement collégial, la recherche appliquée axée sur l'approche d'équipe prospère, parce que le but premier des équipes est de renforcer le tissu social, économique et culturel des collectivités, plutôt que de publier leur travail en aval, parce qu'elles veulent être reconnues pour avoir fait progresser leur domaine de pratique. Ces équipes accordent toute leur attention au problème devant elles, parce qu'elles n'ont pas à se soucier d'ac-

cords complexes sur la propriété intellectuelle, parce que la propriété intellectuelle appartient entièrement au partenaire de recherche. En résumé, ces équipes sont motivées par la volonté de trouver des solutions abordables, efficaces et échelonnables à des problèmes concrets.

Vous vous demandez peut-être « Quel est l'avantage des collèges? » L'avantage est l'impact immédiat que nous avons sur nos collectivités; nous offrons des résultats démontrables habituellement au cours des trois premières années, plus précisément grâce aux gens qui étudient chez nous, qui prendront les compétences qu'ils ont acquises grâce à la recherche appliquée pour innover tout au long de leur vie dans leur collectivité. Cela a aussi un impact dans nos salles de classe, puisque nos projets de recherche appliquée servent à orienter nos programmes.

Cela dit, les collèges font face à un défi disproportionné dans le domaine de la recherche, en grande partie parce que leur histoire est bien moins longue que celle des autres établissements d'enseignement.

Si on compare l'histoire relativement courte de la recherche appliquée dans les collèges à celle beaucoup plus longue de la recherche fondamentale dans les universités, on pourrait peut-être faire l'analogie entre une entreprise en démarrage et une société bien établie. Les collèges ont des ressources de base pour lancer des recherches dynamiques, qui ont des impacts concrets dans nos collectivités, grâce à l'appui de ce qu'on peut décrire comme étant une infrastructure de recherche minimalement viable. N'importe quel entrepreneur ou quiconque a déjà travaillé dans ce contexte sait, cependant, qu'un investissement est nécessaire pour faire le pont entre une entreprise en démarrage et une entreprise à grande échelle.

Pour pousser l'analogie plus loin, l'environnement de recherche appliquée dans les collèges a épuisé le financement provenant « des amis et de la famille » et a maintenant besoin de véritables capitaux externes pour sa mise à l'échelle et afin d'avoir un impact égal à celui de nos partenaires universitaires.

Nous avons atteint un moment charnière de notre histoire, où le rôle contemporain et percutant de la recherche appliquée dans les collèges doit être valorisé et recevoir le même respect et la même estime que les environnements de recherche fondamentale dans les universités. Le Canada, en investissant des ressources et en appuyant les projets de recherche et l'infrastructure de recherche sous-jacente dans ces deux systèmes complémentaires, est en voie de devenir un carrefour d'innovation mondial.

Pour réaliser entièrement le pouvoir de la complémentarité, les collèges ont cependant besoin d'un appui différent de celui des universités. Si on tient pour acquis que le domaine de la recherche appliquée dans les collèges est le même que celui d'une université, ou si on le restreint en exigeant de lui qu'il ait des partenaires universitaires, alors le véritable impact de la recherche appliquée sera affaibli proportionnellement.

Prenez, par exemple, un domaine dans lequel les équipes de recherche appliquée dans les collèges excellent: l'appui fourni aux organisations qui traversent la vallée de la mort en matière d'innovation. Il y a du financement pour soutenir la recherche fondamentale, ce qui a une valeur inestimable dans le contexte universitaire, et les capitaux privés aident à la mise à l'échelle et au développement d'un produit, si sa viabilité commerciale a été confirmée. Cependant, entre ces deux espaces, il y a l'endroit où les collèges mènent leur recherche appliquée.

Les collèges comblent cet écart en fournissant du soutien à la recherche et au développement, des preuves de concept et des tests haute-fidélité qui seraient financièrement inatteignables pour les petites organisations en démarrage. Par exemple, au Collège Okanagan, nous avons un laboratoire de biologie financé par la FCI et le CRSNG, qui aide les entreprises en démarrage dans le domaine de l'alimentation et des boissons à effectuer des tests de dépistage de contamination bactérienne, afin qu'elles puissent acheminer leur produit au marché plus rapidement. Ce laboratoire a de l'équipement auquel les petites entreprises n'ont pas accès, et elles n'ont pas non plus l'expertise pour l'utiliser. Cela change vraiment les choses quand ces entrepreneurs peuvent accéder à cet équipement au Collège Okanagan: c'est la différence entre devoir seulement vendre ses produits au marché agricole et devenir un producteur alimentaire financièrement viable, pour lutter contre l'insécurité alimentaire.

• (1120)

Pour conclure, j'encouragerais le Comité à tenir compte des impacts concrets de la recherche appliquée qui a lieu dans nos collectivités en partenariat avec des collèges à l'échelle du pays. Ces impacts sont sur le point de pouvoir être mis à l'échelle, mais cela arrivera seulement si les collèges sont traités avec le même respect et la même estime que nos collègues universitaires, et reçoivent du soutien pour la recherche et ses infrastructures sous-jacentes, indépendamment du soutien accordé aux universités. Ce faisant, vous permettrez aux innovateurs, aux entrepreneurs, aux collectivités et aux gouvernements de devenir des carrefours d'innovation et de transformer les collectivités où nous vivons.

Merci.

Le président: Merci, monsieur Fassina.

La parole va à Mme Rempel Garner, pour le premier tour. Vous avez six minutes.

L'hon. Michelle Rempel Garner (Calgary Nose Hill, PCC): Merci, monsieur le président.

Madame Chrétien, certains témoins ont dit que le Comité devrait recommander au gouvernement que l'admissibilité d'un établissement d'enseignement postsecondaire aux fonds de recherche fédéraux soit liée aux mesures de l'abordabilité du logement dans la région de l'établissement. Est-ce que le Collège Conestoga appuie cette recommandation?

Mme Michelle Chrétien: Je veux juste être certaine de comprendre la question, avez-vous dit qu'un membre du Comité avait proposé que le financement de la recherche par le gouvernement fédéral...

L'hon. Michelle Rempel Garner: Non, c'étaient des témoins.

Mme Michelle Chrétien: Des témoins ont proposé que le financement fédéral en recherche soit lié à l'abordabilité du logement dans la région de l'établissement d'enseignement postsecondaire, c'est bien ça?

L'hon. Michelle Rempel Garner: Oui.

Mme Michelle Chrétien: Je ne sais pas. C'est une question complexe. J'aimerais y réfléchir et consulter quelques données. Je suis une scientifique, c'est ce que je fais.

L'hon. Michelle Rempel Garner: Ce matin, il y a environ une heure, la Canadian Broadcasting Corporation a publié un article intitulé « Conestoga College under fire by students, union leaders for aggressive international student recruitment », soit « Des étudiants

et des chefs syndicaux attaquent le Collège Conestoga en raison de son recrutement excessif d'étudiants étrangers ». L'article décrit avec force détails les conditions de vie déplorables des étudiants du Collège Conestoga ainsi que les piètres conditions de travail du personnel enseignant, à cause de l'augmentation considérable du nombre de permis d'études pour étudiant étranger délivrés par votre établissement, apparemment sans aucun plan pour les loger.

Hésitez-vous à soutenir la recommandation de lier l'admissibilité au financement de la recherche par le gouvernement fédéral à des mesures de l'abordabilité du logement à cause de cette situation?

Mme Michelle Chrétien: Je ne décrirais pas ma réponse comme étant une réticence à soutenir cette recommandation; c'est plutôt que je n'ai pas l'information nécessaire pour vous fournir une réponse éclairée à votre question...

• (1125)

L'hon. Michelle Rempel Garner: Merci. Mon temps est limité.

Le Collège Conestoga affiche un surplus de 106 millions de dollars pour l'exercice 2022-2023, une augmentation de 2,5 millions de dollars par rapport à 2014-2015, et cela vient en grande partie des frais de scolarité des étudiants étrangers. Pourtant, selon l'article de CBC, les formateurs au Collège Conestoga disent que bon nombre d'étudiants de l'établissement n'ont désormais pas de « compétences de base en lecture, en écriture et en arithmétique ».

Pourquoi un établissement devrait-il être admissible au financement de la recherche par le gouvernement fédéral, s'il est incapable de même répondre aux besoins essentiels des étudiants en éducation, de qui il tire son surplus?

Mme Michelle Chrétien: Je pense que les données montrent que les étudiants qui reçoivent leur diplôme du Collège Conestoga répondent bien aux exigences de notre main-d'œuvre régionale. Je pense que, selon les statistiques, 90 % de nos diplômés trouvent un emploi dans leur domaine dans les six mois après avoir obtenu leur diplôme, ce qui est en réalité supérieur à la moyenne provinciale en Ontario.

Notre taux de satisfaction des employeurs envers les étudiants qui sont diplômés d'un programme du Collège Conestoga est d'environ 92 %, ce qui est à la hauteur des indicateurs de rendement clés en Ontario.

L'hon. Michelle Rempel Garner: L'article de CBC laisse entendre que les formateurs au Collège Conestoga, et les étudiants aussi, ont une tout autre opinion.

On disait, dans un autre article daté de l'automne dernier:

Alors que le Collège Conestoga est attaqué pour la montée vertigineuse des inscriptions d'étudiants étrangers, mettant en relief certaines préoccupations en matière d'abordabilité et le manque de logements pour étudiants, les chiffres de la banque alimentaire de Cambridge dressent aussi un portrait préoccupant de la situation.

Selon la banque alimentaire, environ 2 000 étudiants et leurs personnes à charge se sont tournés vers elle en 2023...

... l'année même où votre établissement a affiché un surplus de plus de 100 millions de dollars...

... chaque personne ayant été aiguillée vers le collège et les divers programmes d'aide de l'école.

Un établissement devrait-il être admissible au financement de la recherche par le gouvernement fédéral, alors qu'il accueille un si grand nombre d'étudiants étrangers que bon nombre d'entre eux doivent se tourner vers les banques alimentaires?

Mme Michelle Chrétien: En vérité, la banque alimentaire de Cambridge est l'un de nos partenaires de recherche, alors c'est aussi elle qui tire parti du cerveau de nos étudiants et de notre personnel enseignant, pour lutter contre ce genre de défis.

Ce que j'aimerais faire valoir, c'est que les investissements fédéraux en recherche dans les collèges, les cégeps et les écoles polytechniques ne restent pas confinés au collège ou au cégep; il s'agit plutôt d'un modèle axé sur le transfert qui permet à nos étudiants et à notre personnel enseignant de mener le type de recherche que mes collègues et moi-même avons décrit, qui a des impacts économiques et sociaux.

J'aimerais faire une distinction entre les investissements fédéraux pour le financement de la recherche, qui constitue un revenu pour un établissement d'enseignement postsecondaire, et ce modèle axé sur le transfert qui aide les étudiants.

L'hon. Michelle Rempel Garner: À ce propos, dans votre rôle de vice-présidente à la recherche, avez-vous fait part de préoccupations, à votre conseil d'administration ou à ceux qui se trouvent à des échelons plus élevés, concernant l'éthique de la poursuite d'activités de recherche qui comprennent de la recherche subventionnée par l'industrie à votre collège, compte tenu de la situation insoutenable à laquelle font face vos étudiants et vos professeurs en raison du nombre recommandé d'étudiants internationaux?

Mme Michelle Chrétien: J'occupe mon poste actuel de vice-présidente à la recherche et à l'innovation depuis février environ. Je n'ai donc pas eu l'occasion de présenter un exposé à notre conseil d'administration. Je suis assez nouvelle dans ces fonctions.

Dans le cadre de mon rôle, c'est-à-dire la recherche et l'innovation, mon portefeuille n'inclut pas le recrutement d'étudiants...

L'hon. Michelle Rempel Garner: Mais aujourd'hui, puisque vous êtes ici et que vous avez l'occasion d'en parler, pensez-vous qu'il est éthique pour un établissement comme le vôtre, où il y a beaucoup d'étudiants internationaux qui ne peuvent pas être hébergés et 2 000 personnes qui vont dans les banques alimentaires, de solliciter des fonds fédéraux et des fonds de l'industrie destinés à la réalisation d'activités de recherche alors que vos professeurs et vos étudiants disent qu'ils n'ont pas les moyens de vivre — les histoires des étudiants dans cet article sont quelque chose — et que vos professeurs disent qu'ils ont de la difficulté à répondre aux besoins fondamentaux en matière d'éducation de ces étudiants? Pour votre part, dans le cadre de votre rôle, pensez-vous que ce sont... qu'il y a peut-être un lien ici?

Ainsi, pensez-vous que les conseils subventionnaires fédéraux qui accordent des fonds à des établissements comme le vôtre mettent en danger leur réputation alors que, à mon avis, il existe clairement un dilemme éthique?

Le président: Merci. Malheureusement, votre temps est écoulé, mais s'il y a quelque chose par écrit, le Comité pourra l'accepter.

Nous passons maintenant à Mme Jaczek pour six minutes, s'il vous plaît.

L'hon. Helena Jaczek (Markham—Stouffville, Lib.): Merci, monsieur le président.

Merci à tous nos témoins.

J'ai certainement été très impressionnée par les témoignages que nous avons entendus à ce comité de la part des collèges et des petites universités concernant la nécessité d'examiner très attentive-

ment la répartition des fonds fédéraux. Je pense que les avantages de la recherche appliquée ont été clairement démontrés, ainsi que les avantages qu'il y a de retenir les talents locaux et de permettre aux petites entreprises des collectivités de prospérer grâce aux produits qui sont fabriqués.

Cela dit, je pense que je vais commencer par M. Fassina.

Vous avez parlé d'un soutien différent aux collèges. D'un point de vue pratique, avez-vous des suggestions quant à la façon dont les trois Conseils devraient examiner le financement lorsqu'ils étudient les demandes provenant de tous les horizons, du Regroupement des universités de recherche du Canada, ou U15, des petites universités et des collèges? Quels critères devraient-ils prendre en considération lorsqu'ils décident de l'allocation de leurs fonds?

M. Neil Fassina: Merci, madame Jaczek.

Pour ce qui est de l'allocation de fonds, je suggérerais notamment la compréhension de ce que l'établissement dépense pour son infrastructure sous-jacente afin de soutenir sa recherche appliquée par rapport à son environnement de recherche pure, ainsi que la reconnaissance du fait que de nombreux collèges, écoles polytechniques et cégeps ont dû effectivement mobiliser ces ressources avec un minimum de fonds provenant des trois Conseils, comme je l'ai déjà fait observer. Vous seriez étonnés de voir à quel point certains collèges et écoles polytechniques dépensent peu dans cette infrastructure sous-jacente.

Je vais sans doute m'arrêter là.

L'hon. Helena Jaczek: Vous avez donné l'exemple du laboratoire où les petites entreprises peuvent venir pour effectuer des tests. D'où provient ce financement, encore une fois? Je pense que vous avez mentionné le CRSNG, mais vous pourriez peut-être nous expliquer comment cela est arrivé.

M. Neil Fassina: Et comment!

Il y a un peu plus de cinq ans, le Collège Okanagan s'est vu accorder un centre d'accès à la technologie financé par le CRSNG et la FCI, comme l'a mentionné un de mes collègues.

Dans notre cas, il s'agit de notre centre d'accès à la technologie des boissons, qui est spécialisé dans les boissons non fermentées, fermentées et distillées de toutes sortes.

L'hon. Helena Jaczek: Je vais maintenant m'adresser à Mme Chrétien.

Au Collège Conestoga, vous avez évidemment présenté des demandes aux trois Conseils. Pourriez-vous nous donner quelques exemples de demandes qui ont été retenues? Avez-vous pu utiliser ces exemples pour la suite des choses? Avez-vous été en mesure de démontrer comment votre recherche appliquée, qui a établi un précédent, a été profitable pour la communauté et les Canadiens?

• (1130)

Mme Michelle Chrétien: Oui, absolument. Lorsque nous présentons une demande aux trois Conseils, nous parlons de l'impact que nos étudiants et nos chercheurs ont eu dans leurs collectivités. Je pense que c'est important.

Je dirais aussi, cependant, que lorsqu'on présente une demande dans le cadre de programmes, il est parfois difficile de communiquer cette valeur à un comité d'examen ou à un évaluateur individuel qui n'a pas l'expérience de la valeur que le secteur collégial apporte aux activités de recherche et plus particulièrement aux collectivités.

Je pense que nous avons très bien réussi en obtenant des fonds et des investissements des trois Conseils pour soutenir directement le travail des collectivités et des entreprises de notre région. Nous sommes également très reconnaissants du soutien de l'Agence fédérale de développement économique pour le Sud de l'Ontario à l'égard de certains des travaux dont j'ai parlé aujourd'hui, notamment les travaux de recharge des véhicules électriques. Cependant, je pense qu'une partie du défi réside à la fois dans la taille de notre part du gâteau et dans le fait d'aider les examinateurs et ceux qui évaluent et allouent les fonds à vraiment comprendre la valeur de ce que nous faisons et en quoi cela est différent de ce qui se fait dans nos établissements pairs, mais complémentaire.

L'hon. Helena Jaczek: Merci.

Madame Kamenova, vous avez parlé de passer à une allocation de 6 %, ce qui était plutôt modeste, je dirais, mais peut-être approprié.

Pourriez-vous nous en dire encore un peu plus sur les critères que les comités d'examen, selon vous, devraient utiliser afin de démontrer, d'une manière ou d'une autre, la valeur de vos demandes en tant que collègue?

Mme Kalina Kamenova: Monsieur le président, par votre entremise, je remercie le membre de sa question.

À propos de l'augmentation du financement à 6 %, j'apprécie vraiment que vous considérez qu'il s'agit d'une augmentation modeste. La plupart de mes collègues en recherche appliquée dans différents collèges communautaires du Canada suggèrent une augmentation de 5 %. Nous avons décidé d'être plus audacieux et de suggérer une augmentation additionnelle de 1 % pour tenir compte du financement supplémentaire d'un fonds d'encouragement destiné à répondre aux besoins urgents de la société, notamment en matière de logement abordable, de problèmes de santé mentale et d'autres problèmes de santé communautaire.

Pour ce qui est de la manière dont cela peut soutenir la répartition du financement, nous suggérons d'augmenter le financement accordé aux concours individuels dans le cadre du Programme d'innovation dans les collèges et la communauté, financé par le CRSNG.

Dans mes notes d'allocation, j'ai mentionné les subventions pour l'établissement de centres d'accès à la technologie, les CAT. Actuellement, ces subventions deviennent de plus en plus concurrentielles. Un financement supplémentaire permettrait aux collèges d'obtenir davantage de CAT. Les collèges peuvent recevoir jusqu'à trois subventions pour l'établissement de centres d'accès à la technologie. Cela leur permettrait de s'aventurer dans de nouveaux domaines de recherche appliquée et d'innovation, d'établir des centres d'excellence et de mieux soutenir les collectivités locales. D'une certaine manière, les collèges pourront ainsi enrichir leur portefeuille de recherche.

L'augmentation de 3 % à 6 % du financement alloué par les trois Conseils leur permettrait d'accorder davantage de subventions dans le cadre de différents concours pour l'attribution de fonds...

Le président: Je suis désolé. Le temps est écoulé. J'écoutais et je ne faisais pas attention au temps.

À vous la parole, monsieur Blanchette-Joncas, pour six minutes, s'il vous plaît.

[Français]

M. Maxime Blanchette-Joncas (Rimouski-Neigette—Témiscouata—Les Basques, BQ): Je vous remercie, monsieur le président.

Je salue les témoins qui sont des nôtres aujourd'hui.

Madame Kramp, je vous ai bien entendu mentionner dans votre allocution que la force de votre collègue de petite taille est justement...

[Traduction]

Le président: Je suis désolé. Je vous interromps parce que nous n'avons pas de traduction.

Pourrions-nous avoir la traduction, s'il vous plaît, du français vers l'anglais?

Je remets le compteur à zéro, et vous pourrez recommencer. Nous verrons si nous avons une traduction.

Nous avons un hochement de tête. Bien.

Allez-y, s'il vous plaît, pendant six minutes.

[Français]

M. Maxime Blanchette-Joncas: Je vous remercie, monsieur le président.

Madame Kramp, je vous ai bien entendu mentionner dans votre allocution que la force de votre collègue est que, malgré sa petite taille, vous pouvez accomplir bien des choses avec peu de moyens.

Actuellement, les collèges canadiens, les cégeps et les écoles polytechniques se partagent seulement 2,9 % des fonds du budget fédéral consacrés aux investissements en recherche scientifique.

Dans le monde universitaire, les établissements se livrent une concurrence inéquitable. En effet, les grandes universités se partagent 80 % des fonds, alors que les universités de petite et de moyenne taille se partagent le reste des miettes, et je suis poli. En tant que représentante d'un collègue de petite taille, vivez-vous cette même réalité et devez-vous concurrencer les plus grands collèges?

Je pourrais vous donner des exemples de collèges qui mènent des activités de recherche plus intenses que certaines universités canadiennes.

● (1135)

[Traduction]

Mme Kari Kramp: Merci.

Juste pour être certaine, vous vous demandez si nous ressentons ou non une concurrence entre notre collègue et d'autres collèges plus grands.

[Français]

M. Maxime Blanchette-Joncas: Concrètement, je veux savoir si le fait d'être un petit collègue vous désavantage par rapport à des collèges de moyenne ou de grande taille. On sait que ces derniers ont accès à un meilleur financement de la recherche, malgré les faibles sommes consacrées aux collèges et aux écoles polytechniques du Canada.

[Traduction]

Mme Kari Kramp: Merci de la question.

Par votre intermédiaire, monsieur le président, je crois que le fait d'être un petit collège est un avantage, dans une certaine mesure. Nous pouvons faire preuve de souplesse, nous adapter et évoluer rapidement. Je pense que c'est vraiment important, surtout quand on parle de recherche appliquée.

D'après mon expérience, lorsque vous travaillez avec l'industrie, elle veut que les choses soient faites hier. À mesure que le secteur évolue, que quelque chose de nouveau évolue et que nous devons changer d'approche, c'est là que l'avantage d'un petit collège entre en jeu.

Je veux m'assurer de répondre à la deuxième partie de la question.

[Français]

M. Maxime Blanchette-Joncas: J'essaie de bien comprendre la capacité financière de votre organisation, qui est quand même limitée. Qu'est-ce que vous pourriez faire de plus avec davantage de financement pour la recherche? On connaît l'importance de la recherche appliquée au Canada. La recherche fondamentale est importante, mais ça prend de la recherche appliquée également. Or, les collèges reçoivent seulement 2,9 % du financement fédéral. Je suis certain que vous avez le potentiel de faire davantage d'activités de recherche et de répondre à plusieurs problèmes auxquels notre société doit faire face actuellement.

[Traduction]

Mme Kari Kramp: Oui. Avec 2,9 %, il y a une limite à ce que nous pouvons faire. Que pourrions-nous faire avec plus d'argent?

Je commencerais par les étudiants. C'est pourquoi nous sommes ici. Nous pourrions offrir aux étudiants davantage de possibilités d'apprentissage par l'expérience. Avec aussi peu que 15 000 \$, on pourrait embaucher un étudiant pour l'été. Ce sont de véritables exemples d'expérience qui font la différence et permettent à un étudiant d'acquérir des compétences.

Les étudiants obtiennent un diplôme, mais lorsqu'ils participent à la recherche appliquée, ils acquièrent un apprentissage pratique, établissent des réseaux avec l'industrie et acquièrent les compétences essentielles. Lorsqu'on vous appelle pour des références et qu'on vous pose des questions sur un étudiant, on vous demande non pas nécessairement quelle note il a obtenue en chimie organique, mais s'il a été capable de travailler en équipe et quelles sont ses compétences en communication. C'est la recherche appliquée qui renforce ces compétences et ces atouts intangibles. Je dirais donc que, premièrement, cela profiterait aux étudiants.

Deuxièmement, je dirais notre capacité à servir. Ce que nous pourrions faire avec plus d'argent... Nous vivons en milieu rural. C'est notre environnement, et de nombreux groupes sous-représentés et petites entreprises rencontrent des difficultés lorsqu'ils s'orientent vers l'innovation et le développement de nouveaux produits.

Actuellement, 50 % de nos collaborateurs sont issus de groupes sous-représentés. Parmi nos collaborateurs, 27 % sont des femmes, 25 % sont des minorités visibles et 2,5 % sont des partenaires autochtones. Nous travaillons sur de nombreux petits projets évalués entre 5 000 et 15 000 \$ chacun.

Cela fait une différence pour ces petites industries et ces petites entreprises. Ce ne sont là que des exemples provenant de notre Centre sur les produits naturels, mais nous travaillons maintenant à

aider davantage nos partenaires communautaires en matière d'innovation sociale.

C'est stimulant de voir le potentiel. Nous pourrions faire beaucoup avec plus de financement.

[Français]

M. Maxime Blanchette-Joncas: Merci beaucoup. Je pense que votre témoignage est assez convaincant. Vous avez besoin de plus de financement pour vous développer davantage.

Madame Chrétien, on sait que la part du financement fédéral de la recherche scientifique qui est allouée aux collèges, aux instituts et aux cégeps du Canada correspond à seulement 2,9 % de l'ensemble. Vous avez suggéré d'augmenter cette part à 6 %. Avez-vous des données à ce sujet? Avez-vous fait des analyses? Pourquoi 6 %? Pourquoi pas 7 %, 8 % ou 9 %?

• (1140)

[Traduction]

Le président: Répondez très brièvement. Il vous reste environ 20 secondes.

[Français]

Mme Michelle Chrétien: Merci pour la question.

[Traduction]

Par votre intermédiaire, monsieur le président, le choix de 6 % ou de 5 %, comme l'ont préconisé certaines de nos associations, notamment Collèges et instituts Canada, reflétait une approche équilibrée. Je conviens que c'est modeste, car je pense qu'avec plus, nous pourrions certainement faire davantage, mais, à mon avis, nous devons évoluer de manière raisonnable et réfléchie à mesure que nous grandissons.

Le président: Merci.

M. Cannings dispose des six dernières minutes de cette série de questions.

M. Richard Cannings (Okanagan-Sud—Kootenay-Ouest, NPD): Merci à tous d'être ici.

Je vais commencer par M. Fassina, puisque vous représentez le Collège Okanagan, qui est près de chez moi. La dernière fois que nous nous sommes rencontrés, c'était au Sustainable Building Technology Capstone Showcase pour votre programme de technologies de construction durable.

Je voudrais poser une question: comment les collèges pourraient-ils se positionner idéalement pour bénéficier d'un financement fédéral destiné à des projets et des programmes qui facilitent réellement la mise en œuvre des politiques fédérales?

Nous le savons, nous faisons face à une véritable crise climatique. Le programme de construction durable du Collège Okanagan est un modèle quant à la façon dont nous devons construire notre infrastructure au cours des années et décennies à venir. Certains des projets que nous avons vus lors de cet événement étaient des démonstrations sur la façon de moderniser en profondeur des maisons, de manière économique, ce qui pourrait stimuler les entreprises locales, ainsi que des démonstrations sur la construction de maisons modulaires adaptées au climat dans les réserves des Premières Nations.

Il me semble que ce genre de programme devrait bénéficier d'un financement de contrepartie dans tout le pays afin que nous puissions faire les choses que nous devons faire.

Je me demande s'il s'agit d'une façon permettant aux collègues d'avoir davantage accès au financement pour ces projets très appliqués afin de faciliter la mise en œuvre de la politique gouvernementale pour faire certaines choses qui sont nécessaires.

M. Neil Fassina: Merci, monsieur Cannings.

Je suis entièrement d'accord avec vous: les collègues sont bien placés pour faire en sorte que les politiques fédérales ou les orientations sociétales se concrétisent très rapidement et activement.

Comme vous l'avez souligné, dans notre programme de gestion durable des bâtiments, la frontière entre l'apprentissage et la recherche appliquée devient très floue dans un environnement collégial, car à chaque instant nos étudiants cherchent à avoir un impact marqué sur les collectivités où ils vivent, que ce soit dans un environnement consacré à la recherche ou dans les environnements d'apprentissage communautaire au sein de leur classe.

Les professeurs sont également prêts à avoir un tel impact, car ils recherchent des expériences réelles pour nos étudiants, afin que, à terme, ils soient effectivement prêts à entreprendre une carrière et à occuper un emploi.

Je pense qu'investir davantage de fonds fédéraux dans la recherche appliquée, afin de permettre une certaine fusion entre l'apprentissage intégré au travail et la recherche appliquée pour qu'il y ait un impact sur la collectivité, est un moyen qui permettrait au gouvernement fédéral de modifier rapidement certaines de ses politiques fédérales.

M. Richard Cannings: Dans le même ordre d'idées, le gouvernement fédéral vous a-t-il proposé d'effectuer une partie de ce travail? Le gouvernement fédéral essaie-t-il de développer une recherche appliquée à plus grande échelle pour faire ces choses, quelque chose dont vous avez entendu parler dans le milieu collégial? Est-ce quelque chose dont le gouvernement fédéral s'occupe?

M. Neil Fassina: Comme on peut l'imaginer, les collègues travaillent avec plusieurs ministères du gouvernement fédéral pour établir les divers liens qui s'offrent à nous au chapitre du financement, que ce soit pour des salles de classe ou pour une recherche appliquée, et cherchent simultanément à faire avancer avec les ministères fédéraux d'importants enjeux de société.

J'hésiterais à dire qu'on communique directement avec nous: plutôt, nous nous adressons au gouvernement et nous essayons de tisser ces liens.

• (1145)

M. Richard Cannings: Merci, monsieur Fassina.

Je vais m'adresser à Mme Kramp pour une question du même genre.

Je pense que vous avez mentionné le mot « cannabis » dans votre exposé et que vous avez une certaine expertise dans ce domaine.

Depuis que nous avons légalisé le cannabis au Canada, le gouvernement nous a annoncé qu'il allait consacrer à la recherche sur le cannabis une partie des sommes prétendument très importantes qu'il tirerait de la fiscalité. Il semble que l'on ait peu entendu parler de cette recherche et entendu dire si cet argent a été dépensé.

Je me demande si vous pourriez faire des commentaires à ce sujet et nous parler du rôle que votre collège ou d'autres collèges auraient pu jouer dans cette recherche.

Mme Kari Kramp: Oui, depuis la légalisation et même avant, on reconnaît l'importance de la recherche sur le cannabis. Comme cela a été essentiellement interdit pendant de nombreuses années, il y a beaucoup à apprendre. Il existe de très nombreuses études, et beaucoup d'entre elles sont anecdotiques, sur les possibles avantages médicaux de ce produit.

Nous avons eu la chance d'obtenir du financement, je crois, du FRDAC, le Fonds pour la recherche et le développement appliqué pour les collèges, afin de mener cette recherche. Nous avons concentré nos recherches sur l'examen du cannabis du point de vue de la qualité, de l'uniformité et de l'innocuité. Ce sont des éléments sur lesquels nous pouvons nous concentrer dans un contexte plus large.

Nous reconnaissons que de plus en plus d'établissements vont de l'avant avec des licences de recherche pour étudier le cannabis, mais cela pose de nombreux défis. La démarche suppose beaucoup de paperasse, et ce n'est pas quelque chose à prendre à la légère. Malgré la légalisation du cannabis, la recherche reste très difficile.

Le président: Je vous remercie de votre observation et merci de ces questions.

Je souhaite brièvement la bienvenue aux étudiants du Collège Havergal de Toronto. C'est formidable de vous avoir ici avec votre intérêt pour la démocratie, et j'espère que cela vous aidera dans vos études.

Nous allons maintenant passer à une série de questions de cinq minutes en commençant par M. Soroka, s'il vous plaît.

M. Gerald Soroka (Yellowhead, PCC): Je laisse le temps qui m'est imparti à Mme Rempel Garner.

L'hon. Michelle Rempel Garner: Merci.

J'aimerais revenir à Mme Chrétien et à la série de questions que j'ai posées au premier tour.

En tant que vice-présidente à la recherche, êtes-vous préoccupée par le fait que le Collège Conestoga réalise des activités de recherche, compte tenu des conditions auxquelles font face les étudiants internationaux du Collège Conestoga ainsi que des problèmes soulevés par les professeurs dans les médias?

Mme Michelle Chrétien: En tant qu'être humain, je pense qu'il est raisonnable d'être bouleversé lorsque les étudiants éprouvent des difficultés. J'ai été étudiante et je pense que la pénurie actuelle de logements abordables au Canada, en particulier dans les grands centres urbains, est une situation malheureuse. Je sais que certaines des recherches auxquelles nous participons portent sur l'abordabilité du logement et visent à inciter tous nos étudiants à trouver des solutions innovatrices pour relever ces défis.

Je suis désolée, j'ai l'impression d'avoir un peu perdu le fil de votre question. Pourriez-vous la répéter?

L'hon. Michelle Rempel Garner: Ce n'est pas grave. Je vais la formuler autrement.

Lors de la première série de questions que je vous ai posées, je pense que vous avez laissé entendre que votre portefeuille était distinct du portefeuille de l'expérience des étudiants. Est-ce exact?

Mme Michelle Chrétien: Il est distinct du recrutement d'étudiants, oui.

L'hon. Michelle Rempel Garner: Une clause d'annulation de l'Entente sur l'administration des subventions et des bourses des organismes par les établissements de recherche — qui régit en partie l'admissibilité d'un établissement à recevoir un financement fédéral pour la recherche — est ainsi libellée: « ATTENDU QUE l'établissement participe à la recherche, à la formation en recherche ou à des activités connexes au Canada ». Cette clause sous-tend le principe fondamental de la justification des dépenses de recherche du gouvernement fédéral, c'est-à-dire la formation des étudiants. Pourtant, vous dites que votre portefeuille ne recoupe pas nécessairement cet aspect.

Selon vous, n'est-ce pas problématique si le gouvernement alloue des fonds à des activités de recherche alors qu'il existe des problèmes évidents quant à la capacité de l'établissement de gérer l'expérience des étudiants, étant donné que la priorité est accordée aux niveaux élevés de permis pour les étudiants internationaux plutôt qu'à l'expérience des étudiants?

• (1150)

Mme Michelle Chrétien: Je ne pense pas que mon portefeuille soit distinct de l'expérience des étudiants. Je pense que c'est quelque chose qui me tient personnellement très à cœur. Assurément, dans le cadre des activités de recherche, je pense que notre objectif est réellement d'offrir des expériences incroyables aux étudiants.

Je reviens aux statistiques dont je vous ai fait part plus tôt sur les taux de diplomation, les taux d'emploi des étudiants et les taux de satisfaction des employeurs.

L'hon. Michelle Rempel Garner: Selon vous, y a-t-il actuellement des problèmes avec l'expérience des étudiants au Collège Conestoga?

Mme Michelle Chrétien: Je pense qu'il y a des problèmes avec l'expérience des étudiants probablement partout, malheureusement. Je peux également dire que je suis aussi professeure à temps partiel le soir au collège. Je suis donc reconnaissante d'avoir eu l'occasion d'agir également en tant que pédagogue auprès des étudiants et de collaborer directement avec nos étudiants, tant nationaux qu'internationaux.

L'hon. Michelle Rempel Garner: Dieu vous bénisse.

Votre président, John Tibbits, est photographié dans un article de la CBC publié ce matin. L'administration a refusé de commenter, mais a fait une déclaration: « Les étudiants d'autres pays qui viennent au Collège Conestoga nous ont permis de réinvestir notre excédent dans de nouveaux bâtiments et des programmes en demande, qui stimulent tous deux la croissance économique. »

Un argument souvent invoqué en faveur des dépenses fédérales destinées à la recherche est le moteur de la croissance économique, comme il se doit. Cependant, comment un établissement peut-il stimuler la croissance économique lorsqu'il existe une différence importante entre l'expérience des étudiants, l'excédent de l'établissement et la croissance économique?

Mme Michelle Chrétien: Excusez-moi, mais j'ai passé la majeure partie de mon temps ce matin à me préparer à parler de recherche et d'innovation, et je n'ai pas vu l'article de la CBC.

Je pense que la recherche appliquée stimule une croissance économique grâce à des partenariats directs avec la collectivité et avec

l'industrie et en mobilisant, comme mon collègue du Collège Okanagan l'a dit si éloquemment, des équipes d'étudiants et de chercheurs afin qu'ils s'unissent pour résoudre des problèmes.

L'hon. Michelle Rempel Garner: Comment ces étudiants peuvent-ils s'unir pour résoudre des problèmes alors qu'ils n'ont pas les moyens de manger?

Mme Michelle Chrétien: Bien sûr, c'est une situation terrible, que nous observons actuellement partout au pays.

Je reviens encore une fois à nos données sur les étudiants selon lesquelles la plupart — je pense que plus de 85 ou 90 % des étudiants — sont satisfaits...

L'hon. Michelle Rempel Garner: Rapidement, avec le temps de parole qu'il me reste...

Le président: En fait, votre temps est écoulé. Nous avons dépassé le temps prévu d'environ six secondes.

Nous allons passer à notre prochaine intervenante, Mme Metlege Diab, s'il vous plaît, pour cinq minutes.

Mme Lena Metlege Diab (Halifax-Ouest, Lib.): Merci, monsieur le président.

Bienvenue à nos témoins d'aujourd'hui. Je reconnais que les trois établissements sont des collèges, alors merci de tout le travail que vous faites dans vos collectivités respectives afin d'enrichir la vie des étudiants et aussi de la collectivité, et de l'aide apportée face aux enjeux de société dont nous avons parlé.

Permettez-moi de poser une question concernant les collèges.

Le budget de 2024, « *Une chance équitable pour chaque génération* », propose la création d'une organisation-cadre de financement de la recherche, qui comprendra les conseils subventionnaires au sein de sa structure, de même que la création d'un nouveau conseil consultatif sur les sciences et l'innovation. Ma question, dans le temps dont je dispose, est la suivante: avez-vous des recommandations à formuler sur la façon dont cette nouvelle organisation-cadre de financement et ce conseil consultatif peuvent être structurés afin de mieux soutenir la recherche au sein des établissements postsecondaires, mais dans votre cas ici, des collèges?

Ensuite, nous avons entendu le Regroupement U15 ainsi que d'autres universités parler des collaborations en recherche qui ont lieu entre les universités, les hôpitaux et les collèges. Je me demande si vous constatez également cela dans vos collectivités respectives.

Je sais que notre temps est limité, alors pourquoi ne pas commencer par le Collège Loyalist et quiconque souhaite répondre à la question?

Mme Kalina Kamenova: Je recommanderais notamment au conseil consultatif d'entreprendre un processus de mobilisation des intervenants plus approfondi, soit de travailler en plus étroite collaboration avec le secteur collégial. Il existe plus de 120 établissements postsecondaires au Canada, et il serait très bénéfique pour le conseil consultatif que nous soyons consultés sur des questions liées au financement de la recherche et à la répartition des fonds de recherche, ainsi que sur l'élaboration de nouveaux programmes de financement. C'est une suggestion.

• (1155)

Mme Lena Metlege Diab: Merci.

Je passe maintenant à M. Fassina, s'il vous plaît.

M. Neil Fassina: J'ai quelques recommandations.

En ce qui concerne la gouvernance d'une approche différente de ce cadre de financement, assurez-vous que les universités, les collèges, les écoles polytechniques, les cégeps et l'industrie soient tous assis à la table, avec une représentation égale, en reconnaissant que, si les établissements sont prêts à déclarer qu'ils ont établi des partenariats entre les trois niveaux, alors les trois niveaux, qui ont leur mot à dire, devraient renforcer le rôle de chaque établissement à cette table.

Quant à savoir si la recherche collaborative existe, la réponse est oui dans notre cas: avec le campus Okanagan de l'Université de la Colombie-Britannique, dans des domaines comme l'aérospatiale et la robotique. D'ailleurs, ces partenariats sont actifs et donnent de bons résultats.

Plusieurs de mes collègues et moi-même insistons auprès du Comité aujourd'hui afin que les collèges, les écoles polytechniques et les cégeps jouissent de la même estime que celle accordée à nos universités de recherche pour que ces partenariats prospèrent véritablement.

Mme Lena Metlege Diab: Merci beaucoup.

Avec le temps qu'il me reste, madame Chrétien, j'aimerais connaître votre point de vue, puisque vous avez étudié à l'Université Dalhousie en Nouvelle-Écosse, à l'Université d'Ottawa et ailleurs. J'ai bien apprécié tout ce que vous avez dit ici ce matin.

Mme Michelle Chrétien: Merci beaucoup de la question.

Je suis d'accord avec mes collègues et j'attends avec impatience la création de cette fondation-cadre dans l'espoir qu'elle puisse également simplifier le financement de la recherche et accroître l'efficacité en ce qui concerne la répartition du financement.

Je suis tout à fait d'accord avec la suggestion de prévoir une place égale à la table pour les divers établissements qui constituent le riche tissu de nos activités de recherche et d'innovation ici au Canada.

À mon avis, le fait que cette nouvelle fondation ou organisation se concentre sur la recherche à un niveau de maturité technologique plus élevé — une recherche plus appliquée et davantage axée sur la mission — pourrait être très avantageux pour les collèges.

En résumé, à la question sur la collaboration, la réponse est également oui. Nous travaillons en collaboration avec nos partenaires universitaires. Du point de vue de l'organisme de financement, je pense qu'il faudrait vraiment que nous puissions diriger aussi ces engagements, en plus d'assurer le suivi et de travailler en partenariat.

Merci.

Le président: Très bien. Merci beaucoup.

Monsieur Blanchette-Joncas, vous disposez de deux minutes et demie, s'il vous plaît.

[Français]

M. Maxime Blanchette-Joncas: Merci, monsieur le président.

Madame Kamenova, concrètement, que pourrait faire le gouvernement pour davantage mettre en valeur la recherche appliquée, mais également pour assurer une meilleure collaboration entre les différentes instances gouvernementales et pour répondre aux besoins des entreprises?

[Traduction]

Mme Kalina Kamenova: Merci de cette question.

Par votre entremise, monsieur le président, on pourrait dans ce cas-ci, selon moi, mettre davantage l'accent sur l'élaboration de programmes de financement qui soutiennent le développement et la commercialisation de la propriété intellectuelle. Il faudrait permettre aux collèges de développer une expertise pour aider nos partenaires commerciaux à naviguer dans les voies complexes de la propriété intellectuelle et de la commercialisation et pour faire progresser l'innovation sur l'échelle de maturité technologique.

À l'heure actuelle, les collèges se limitent à soutenir nos entreprises concernant la validation technologique en laboratoire, dans des environnements pertinents, ainsi que la démonstration dans des environnements spécifiques, mais nous n'approfondissons pas ce processus. Ce qui nous aiderait, ce serait la capacité de constituer une propriété intellectuelle commerciale et de passer à la commercialisation, et le financement fédéral pourrait nous soutenir dans ce domaine. Nous pourrions alors aider les entreprises à déposer des brevets et à développer davantage leurs produits afin qu'ils puissent être commercialisés et atteindre les marchés.

[Français]

M. Maxime Blanchette-Joncas: Je vous remercie de votre réponse et je veux m'assurer de bien comprendre. Concrètement, avez-vous besoin de fonds ou d'un soutien financier précis pour vous aider sur le plan de la commercialisation et pour favoriser l'innovation?

● (1200)

[Traduction]

Le président: Vous avez 30 secondes.

Mme Kalina Kamenova: Je parle de financement qui nous permettrait d'augmenter notre capacité au sein de l'institution, de faire de la formation et aussi du financement qui appuierait les entreprises pour leur permettre de faire du marketing afin de vendre leurs produits.

Le président: Merci.

C'est maintenant au tour de M. Cannings, qui a les deux dernières minutes et demie.

M. Richard Cannings: Merci.

Je pense que je vais poser ma question à Mme Chrétien.

Je ne sais plus qui de vous a parlé du fait que les collèges qui effectuent beaucoup de recherche appliquée, surtout avec les membres de l'industrie, fonctionnent selon une échelle de temps différente de celle utilisée dans le cadre de la recherche fondamentale qui est effectuée dans de nombreuses universités et de nombreux collèges.

Une partie de la solution du plan que nous devrions mettre de l'avant ne devrait-elle pas consister à mettre en œuvre des programmes adaptés ou de nouveaux programmes auxquels on applique un modèle d'échelle temporelle et de périodes d'admission différent de sorte que si un secteur donné nous présente un projet qui doit être fait immédiatement, on puisse procéder rapidement.

Je me demandais si vous, et peut-être Mme Kramp aussi, pouviez parler de cette question.

C'est ma question.

Mme Michelle Chrétien: Merci beaucoup. C'est une excellente question.

Par l'entremise de la présidence, je pense que vous avez mis le doigt sur le problème en ce qui concerne la façon dont les collèges et les cégeps collaborent avec l'industrie pour régler rapidement les problèmes auxquels nous faisons face. Nous avons actuellement mis en œuvre certains nouveaux programmes, grâce au CRSNG, qui traitent de cela. Le fonds de mobilisation a été lancé récemment. Je crois que c'était la première année l'année passée. Il offre du financement plus flexible qui permet et encourage le type de réaction rapide dont vous parlez.

J'attirerais aussi l'attention sur les centres d'accès à la technologie, que mes deux collègues ont mentionnés. Je pense que nos institutions sont les hôtes d'un Centre d'accès à la technologie dont l'objectif précis du financement est de fournir une réponse rapide à l'industrie afin de nous aider à mobiliser les ressources étudiantes et professorales pour qu'elles se mettent à son service.

Je pense que vos commentaires sont tout à fait justes lorsque vous dites qu'il faut s'assurer de bien garder cela à l'esprit au moment de concevoir de nouveaux programmes et du nouveau financement pour nos collègues.

Je vais laisser mes collègues ajouter quoi que ce soit que j'ai oublié.

Mme Kari Kramp: Par votre entremise, monsieur le président, je dirais que Mme Chrétien a tout dit. Je suis d'accord. Merci beaucoup d'avoir parlé de cela. C'est quelque chose qu'il faut souligner.

Le président: Merci de vos présentations et de la discussion très riche que nous avons eue ce matin.

Je pense aussi au rôle que jouent les collègues au chapitre de la construction de maisons, des préposés aux services de soutien à la personne, des techniciens dentaires, de l'éducation préscolaire et des services de garde. Les collègues ont un rôle essentiel à jouer pour nous aider à relever les défis liés à nos besoins sociétaux. Merci encore, de votre service.

Nous allons suspendre la séance pour une ou deux minutes afin d'accueillir notre prochaine série de témoins.

Merci encore une fois à nos témoins d'être présents aujourd'hui. Toute autre information que vous pouvez nous fournir par écrit dans le cadre de notre étude serait très appréciée.

Nous allons suspendre la séance pendant quelques minutes.

• (1200) _____ (Pause) _____

• (1205)

Le président: Merci à nos techniciens d'avoir pu nous connecter en ligne.

Bienvenue à la deuxième moitié de notre réunion.

Rapidement, j'ai quelques commentaires pour nos nouveaux témoins.

Attendez que je vous nomme avant de parler. Si vous participez par vidéoconférence, veuillez sélectionner la langue de votre choix et mettre votre micro en sourdine si vous ne parlez pas.

Conformément 108(3)(i) du Règlement et aux motions adoptées par le Comité le mardi 30 janvier et le jeudi 15 février 2024, le Co-

mité reprend son étude sur la répartition du financement du gouvernement fédéral entre les établissements postsecondaires du Canada.

J'ai maintenant le plaisir d'accueillir de l'Institute for the Black and African Diaspora Research and Engagement de l'Université Simon Fraser, Mme June Francis.

Je suis très heureux de vous avoir par vidéoconférence

En personne, nous entendrons Mme Donna Strickland du Comité canadien pour la science et la technologie.

Je suis très heureux que vous soyez parmi nous. C'est en fait un honneur que vous soyez ici aujourd'hui.

Nous accueillons Mme Susan Blumla, vice-présidente associée, Recherche appliquée et formation continue de la Saskatchewan Polytechnic.

Bienvenue aussi à vous, madame Blum.

Nous allons commencer par Mme June Francis. Vous avez cinq minutes.

Mme June Francis (professeure et directrice, Institute of the Black and African Diaspora Research and Engagement, Simon Fraser University): Merci beaucoup.

Comme vous le savez, je m'appelle June Francis. Je suis la directrice de l'Institute of the Black and African Diaspora Research and Engagement de l'Université Simon Fraser. Je suis aussi professeure à la Beedie School of Business et je suis présidente du comité des données antiracistes de la province de la Colombie-Britannique.

J'aimerais souligner que, à l'Université Simon Fraser, nous travaillons sur les territoires non cédés des peuples Musqueam, Squamish et Tsleil-Waututh. J'utilise le pronom elle.

Dans le mémoire que je vous présente, aujourd'hui, j'aimerais mettre l'accent sur la diversité, l'équité et l'inclusion, ainsi que le financement de la recherche et souligner qu'une plus grande distribution de financement parmi les universités de différentes tailles appuierait mieux ces objectifs.

Comme il a été reconnu dans le plan d'action des trois organismes pour l'EDI — l'équité, la diversité et l'inclusion — « Pour avoir un milieu de recherche de calibre mondial [au Canada], il faut abattre les barrières systémiques qui limitent la pleine participation de toutes les personnes de talent » et « instaurer une culture où... [les] principes d'EDI [sont intégrés] tout naturellement ».

De même, le rapport Bouchard fait état du besoin d'« améliorer la sous-représentation et la sous-participation de certains groupes et [d']encourager la diversité dans l'ensemble de l'écosystème de recherche » si nous sommes censés régler les « problèmes complexes » auxquels nous faisons face qui « exigent un large éventail de perspectives et d'expériences » Bien entendu, comme beaucoup d'entre vous le savent, le gouvernement canadien a reconnu cette iniquité dans le budget de 2022, où il a versé des fonds de recherche directement aux Canadiens noirs sous-représentés dans le milieu universitaire.

De nombreuses universités, y compris la mienne, ont signé la « Charte de Scarborough contre le racisme anti-Noirs et pour l'inclusion des Noirs ». Encore une fois, c'est un engagement à lutter contre le racisme anti-Noirs et à favoriser la réussite des universitaires et des chercheurs noirs. La Charte vise précisément à régler la sous-représentation de certains groupes au sein des organismes de financement, y compris les trois Conseils et d'autres organismes de financement fédéraux, encore une fois, pour régler la sous-représentation des Noirs.

Cependant, je tiens à vous faire remarquer que tous ces efforts ne porteront fruit — tous ces efforts déployés afin de tenter d'accroître l'ingéniosité et le savoir-faire de la grande diversité de chercheurs racisés, qui ont, jusqu'à maintenant, été exclus — que si les chercheurs ont accès à des subventions de recherche pour appliquer et diriger, notamment, des nouvelles approches — parfois prendre de toutes nouvelles orientations dans la recherche — afin de représenter pleinement l'éventail de savoir-faire humain, au-delà des paradigmes eurocentriques et des sujets qui ont dominé l'essentiel de cette recherche.

Rapidement, je vais aussi dire que la plupart des prix décernés par les organismes subventionnaires appuient cette idée selon laquelle les gens racisés sont en fait sous-représentés. Nous pouvons regarder les données si vous le voulez dire, mais je vous dis que nous les avons.

Laissez-moi seulement vous dire que les chercheurs noirs et racisés ne se trouvent pas seulement dans le groupement d'universités U15. En fait, ils sont dispersés dans toutes les sphères de la recherche universitaire. Par conséquent, un financement plus diversifié serait préférable pour répondre aux besoins liés à l'équité, à la diversité et à l'inclusion dans le secteur de la recherche. Des approches innovantes, comme l'Institute of the Black and African Diaspora, ont vu le jour pour appuyer ces nouvelles orientations et pour briser l'emprise des paradigmes de recherche bien ancrés. Cependant, encore une fois, ces gens ne se retrouvent pas seulement dans le groupement d'universités U15. En tant qu'universitaire noire, je peux attester des nombreuses façons dont s'y sont prises les grandes universités, en appliquant leurs processus, leurs politiques et leurs approches, pour perpétuer et créer cette iniquité même que nous tentons de régler dans le secteur de la recherche.

J'aimerais aussi souligner, si nous voulons canaliser les fonds, que les étudiants noirs et racisés commencent souvent leur carrière universitaire à l'université qui se trouve le plus près d'eux en raison d'une foule de facteurs liés aux études supérieures, y compris des facteurs financiers. Souvent, ils étudient dans des universités de petite ou de moyenne taille. Par conséquent, il est essentiel de verser des fonds de recherche à ces universités pour donner l'accès à du soutien et à du mentorat si nous sommes censés former une série de chercheurs dans l'avenir pour régler ce manque d'équité raciale.

● (1210)

Pour conclure, il est essentiel de répartir les fonds de recherche plus équitablement et d'aller au-delà du regroupement d'universités U15 pour soutenir de façon plus équitable un milieu de recherche de calibre mondial au Canada.

Merci beaucoup.

Le président: Merci beaucoup.

C'est maintenant au tour de Mme Donna Strickland, lauréate du prix Nobel de physique, qui représente le Comité canadien pour la science et la technologie.

Mme Donna Strickland (professeure, Comité canadien pour la science et la technologie): Merci beaucoup, monsieur le président.

Comme le président l'a indiqué, je suis ici en tant que témoin parce que je représente un groupe d'excellents scientifiques provenant de partout au pays. Notre groupe veut que le Canada joue un rôle plus important au chapitre de la recherche et du développement mondiaux parce que, à long terme, cette recherche entraînera des bénéfices sociétaux et économiques pour le Canada.

Par souci de clarté, je ne parle pas au nom de mon université ou d'une quelconque université où travaillent mes collègues.

Nous aimerions souligner que nous comprenons effectivement que le Comité permanent doit avoir contribué à convaincre le gouvernement d'augmenter le financement dans le secteur de la recherche et du développement, surtout en ce qui concerne les bourses d'études, et nous voulons vous remercier de ce leadership.

Même si nous avons été heureux de voir que le financement en recherche et en développement augmentait, bien entendu, nous espérons que l'organisme les trois conseils recevra au moins le financement demandé par l'U15 pour que nous puissions couvrir nos pertes dont nous sommes victimes en raison de l'inflation, mais c'est certainement un pas dans la bonne direction.

Toutefois, ce n'est pas seulement une question d'argent. Nous aimerions aussi que l'on forme un groupe conseil de scientifiques, tel qu'il est mentionné dans le budget. Nous aimerions que ce groupe conseil soit composé de scientifiques et d'innovateurs canadiens de pointe. De nombreux pays disposent d'un tel comité de scientifiques qui conseille le gouvernement.

Le président Biden a le President's Council of Advisors on Science and Technology, le PCAST, composé de 30 grands chercheurs américains dans le domaine de la science et de la technologie. Mme Frances Arnold, qui a gagné le prix Nobel de la chimie la même année que j'ai gagné le prix de la physique, est l'une des deux coprésidentes externes du PCAST depuis 2021.

L'une des questions scientifiques clés qu'a posées le président au PCAST est la suivante: comment pouvons-nous garantir la santé à long terme du secteur de la science et de la technologie de notre pays? C'est aussi une question sur laquelle doit se pencher notre gouvernement. La science ne devrait pas être politisée. Compte tenu de sa nature même, la science prend du temps à avancer et ne respecte pas les calendriers à court terme des gouvernements au pouvoir et ne saurait encore moins s'inscrire dans les rapports ministériels et annuels des diverses industries.

D'autres pays appliquent une vision à long terme afin que leurs enfants aient une meilleure vie. Mon exemple préféré, comme certains d'entre vous le savent déjà, est la Corée, et pas seulement parce qu'elle consacre près de 5 % de son PIB au secteur de la recherche et du développement. Elle fait cela non seulement en raison des besoins militaires — en passant, nous pourrions augmenter notre financement militaire en finançant davantage le secteur de la recherche — mais aussi parce qu'elle sait que cette recherche a entraîné des retombées économiques pour le pays.

La Corée a un système de soutien de la recherche qui est inextricablement lié au gouvernement au secteur universitaire et à l'industrie, qui jouent tous un rôle égal, puis bénéficient tous également de la participation.

Prenez Samsung par exemple. L'entreprise a été lancée dans les années 1930, il y a presque 100 ans, en tant qu'épicerie. Grâce à l'aide du gouvernement et au sens des affaires évident du propriétaire, cette épicerie a commencé à faire d'autres genres de commerce. Après la guerre de la Corée, le gouvernement coréen voulait que Samsung se lance dans le secteur de la technologie et il a procuré à l'entreprise les fonds nécessaires au moyen d'importants allègements fiscaux pour qu'elle puisse commencer à faire des recherches dans ce secteur émergent.

Lorsque j'ai visité pour la première fois l'Université nationale de Séoul en 2011, je me suis rendue au laboratoire d'optique de mon collègue qui était situé dans les installations de Samsung, hautes de plusieurs étages sur le campus. Ma collègue qui travaillait à l'université était très bien financée par Samsung, non pas pour faire de la recherche dans le but de créer un produit dans un an ou deux — cette recherche et ce développement s'effectuaient de toute évidence dans les propres laboratoires de recherche de Samsung —, mais pour travailler sur des télévisions holographiques futuristes, que nous attendons toujours.

Samsung dépense actuellement plus d'argent que tout ce qui est prévu dans la loi américaine sur les puces pour s'assurer que l'entreprise puisse concevoir les puces dont elle aura besoin dans l'avenir. Le Canada n'a même pas de loi à cet égard. Où cela pourrait-il bien nous mener? Présentement, les puces sont fabriquées à Taïwan.

Nous étions à la traîne, attendant les vaccins provenant d'autres pays parce que nous n'avons pas soutenu notre propre recherche biotechnique de la sphère universitaire à la sphère industrielle, donc nous avons dû attendre que d'autres pays, à juste titre, s'assurent que leurs propres citoyens étaient pris en charge en premier.

Nous voulons que notre gouvernement suive les pratiques exemplaires d'autres pays où le gouvernement, l'industrie et les universités travaillent bien ensemble pour permettre à tous de bénéficier de la recherche. Il n'est pas nécessaire de suivre le modèle de la Corée. Le Danemark a mis en œuvre des lois fiscales qui concernent les entreprises détenues par des fondations, et celles-ci doivent soutenir la recherche. En 2023, j'ai été reçue par la Fondation Novo Nordisk pour donner une conférence au Niels Bohr Institute de l'Université de Copenhague, où la fondation venait d'annoncer le programme d'informatique quantique de la Fondation Novo Nordisk ainsi qu'un financement de 1,5 milliard de couronnes danoises, soit environ 200 millions de dollars américains.

Une autre grande entité de recherche universitaire est le centre de recherche sur la protéine de la fondation Novo Nordisk, qui a été créé en 2007.

• (1215)

L'automne dernier, on a annoncé que, dans le cadre d'une entente de 500 millions de dollars américains, le géant pharmaceutique Novo Nordisk, une entreprise dirigée par la fondation, a fait l'acquisition d'une entreprise dérivée de l'Université de Copenhague qui mettait au point un nouveau traitement pour lutter contre l'obésité et le diabète de type 2. Je vois constamment sur CNN les annonces relatives à ce produit.

• (1220)

Le président: Excusez-moi. Nous devons nous arrêter là. Merci de votre témoignage.

C'est maintenant au tour de Mme Blum, qui représente la Saskatchewan Polytechnic.

Bienvenue.

Mme Susan Blum (vice-présidente associée, Recherche appliquée et formation continue, Saskatchewan Polytechnic): Merci, monsieur le président, et merci au Comité de m'avoir invitée à comparaître dans le cadre de votre étude sur la répartition du financement du gouvernement fédéral entre les établissements postsecondaires.

Je compte 16 années d'expérience en supervision d'administration de la recherche dans le regroupement d'universités U15 et j'ai maintenant acquis presque neuf ans d'expérience dans une polytechnique et un collège qui se retrouvent dans les dix meilleurs établissements.

Aujourd'hui, je suis ici devant vous pour souligner l'aspect critique du paysage universitaire canadien — la distribution du financement fédéral et le rôle indispensable des écoles polytechniques. Dans une nation reconnue pour sa diversité culturelle et son innovation, il est impératif de reconnaître le rôle pivot que jouent les institutions polytechniques au moment de faire avancer la recherche et l'innovation et de stimuler l'économie.

Pendant que nous nous penchons sur la complexité des mécanismes de financement fédéraux, il est évident que ce financement est une bouée de sauvetage pour les établissements postsecondaires, les permettant de maintenir leurs activités, d'effectuer de la recherche et d'offrir du soutien essentiel aux étudiants. Cependant, le modèle de distribution de ces fonds révèle une disparité et mérite notre attention.

Le secteur collégial et polytechnique ne reçoit qu'environ 3 % du financement fédéral en recherche. Même si des universités qui se concentrent principalement sur la recherche exigent et méritent une partie importante des subventions fédérales en recherche, il est essentiel de reconnaître la sous-représentation des collèges et des écoles polytechniques dans la répartition de ces fonds. Malgré leurs contributions importantes au chapitre de la recherche appliquée, de la formation de la main-d'œuvre et des partenariats avec l'industrie, les collèges et les écoles polytechniques reçoivent souvent, proportionnellement, moins de financement fédéral que les universités.

En recherche appliquée, par définition, nous utilisons la recherche effectuée dans le secteur universitaire pour travailler avec l'industrie et les partenaires communautaires à régler des problèmes et trouver des solutions en temps opportun. Les deux secteurs sont très importants pour le Canada.

Cette disparité non seulement nous empêche d'investir dans les infrastructures et l'amélioration de notre personnel enseignant, mais en plus, elle mine notre capacité d'offrir des solutions innovatrices conçues pour répondre aux besoins changeants de l'industrie et des collectivités. Essentiellement, cela nuit au rôle essentiel que jouent les écoles polytechniques qui souhaitent promouvoir l'éducation et la formation pratiques en fournissant des solutions qui s'appliquent dans le vrai monde.

Cependant, la valeur des écoles polytechniques va au-delà de la formation. Ces établissements servent de catalyseurs aux progrès innovateurs et économiques, tissant des liens étroits avec l'industrie et les partenaires communautaires pour régler des défis réels et trouver des solutions pratiques. Toute notre PI revient à nos partenaires, même celle qui résulte d'une collaboration, ce qui permet à l'innovation de progresser plus rapidement. Notre approche collaborative non seulement enrichit l'expérience d'éducation pour les étudiants, mais en plus elle favorise une culture de l'innovation qui profite à la société en général.

Par exemple, notre corps enseignant et nos chercheurs travaillent avec des entreprises en démarrage et des PME, ainsi qu'avec des multinationales en Saskatchewan et partout au Canada. Saskatchewan Polytechnic, par exemple, était l'établissement qui avait créé le plus de partenariats dans le pays en travaillant avec l'industrie et la collectivité.

La demande est énorme, mais le financement est le facteur qui nous limite dans notre travail avec l'industrie et la collectivité pour faire avancer l'innovation. Nous pourrions en faire tellement plus si nous avions du financement pour appuyer nos partenaires industriels et communautaires afin de trouver des solutions innovatrices.

De plus, l'incidence des écoles polytechniques s'étend au développement économique régional. En mettant l'accent sur l'entrepreneuriat et l'innovation, nos établissements stimulent la création d'emplois, attirent des investissements et favorisent l'économie dans nos collectivités. Nous encourageons le transfert technique et accélérons la croissance des entreprises en transformant les conclusions de la recherche en produits et services commerciaux, créant de la valeur pour le secteur universitaire et pour l'industrie.

En conclusion, la répartition du financement fédéral doit refléter les diverses contributions des établissements postsecondaires au Canada. En réglant les disparités au chapitre du financement et en fournissant du soutien ciblé aux écoles polytechniques et aux collèges, nous pouvons améliorer l'accès à de l'éducation de qualité et favoriser l'innovation et la prospérité économique partout dans notre pays. Confirmons de nouveau notre engagement à investir dans les écoles polytechniques en tant que moteurs du progrès pour nous assurer qu'elles continuent de paver la voie dans les secteurs de la recherche appliquée, de l'innovation, et du développement économique dans notre pays.

Merci de m'avoir invitée aujourd'hui. J'ai hâte de répondre à vos questions.

Le président: Merci à vous tous de vos témoignages.

Nous allons maintenant passer à la première série de questions. Je vais apporter quelques modifications et limiter les questions à cinq minutes.

Nous allons commencer par M. Tochor.

• (1225)

M. Corey Tochor (Saskatoon—University, PCC): Merci beaucoup, et merci à nos deux témoins.

Madame Blum, c'est très encourageant d'entendre qu'un établissement postsecondaire dans votre province, la Saskatchewan est — si j'ai bien entendu — l'établissement qui a conclu le plus de partenariats avec les entreprises.

Comment y êtes-vous arrivés?

Mme Susan Blum: Ce n'est qu'une question de tisser des relations et d'avoir l'expertise voulue dans nos établissements.

Notre établissement, comme vous le savez, soutient toute la province. Nous appuyons tous les secteurs de l'industrie. Lorsqu'un secteur ou une collectivité a un problème, nous pouvons former une équipe, tous ensemble, pour trouver les solutions.

La différence la plus importante par rapport à une université dans notre secteur, c'est que nos enseignants ne dirigent pas leurs propres programmes de recherche. Nous ne faisons que soutenir. Nous trouvons des solutions et travaillons avec des partenaires de l'industrie. Puis, nos partenaires voient qu'il y a une valeur à cela. Les choses se produisent rapidement et en temps opportun.

Si nous pouvons obtenir du financement pour la recherche, cela pourrait prendre un peu plus de temps. Certains de nos partenaires financent eux-mêmes leur projet afin de pouvoir obtenir les solutions dont ils ont besoin.

M. Corey Tochor: D'un côté, c'est très encourageant de voir qu'un établissement postsecondaire examine les conséquences dans la vraie vie et qu'il essaie de trouver des façons dont la recherche pourrait améliorer notre société. Je suis très encouragé de voir cela.

Malheureusement, d'un autre côté, je sais que dans notre ville de Saskatoon, compte tenu de la crise du coût de la vie qu'il y a présentement, les banques alimentaires n'ont jamais été autant sollicitées.

Qu'avez-vous entendu de la part des étudiants et des employés concernant la façon dont ils gèrent le coût de l'alimentation qui atteint des sommets présentement?

Mme Susan Blum: Nous sommes bien au courant de la situation que vivent les étudiants. Au sein du secteur de la recherche, nous avons en fait commencé à nous pencher sur la question de la sécurité alimentaire parmi nos étudiants. Nous travaillons aussi avec des services de soutien alimentaire locaux et offrons des occasions à nos étudiants sur le campus.

Je sais que le logement est un problème à Saskatoon, mais je ne pense pas que la situation soit aussi grave que dans d'autres régions du pays, compte tenu de la disponibilité des logements que nous connaissons. C'est moins cher à Saskatoon et en Saskatchewan qu'à d'autres endroits au pays.

M. Corey Tochor: Le secteur du logement a commencé à être touché, mais c'est tout à fait le cas en ce qui concerne l'alimentation. L'augmentation de 23 % de la taxe sur le carbone a eu une incidence défavorable sur le coût de l'alimentation et la vie des gens, comme nous l'avons tous entendu.

Ce qui se passe avec le nouveau campus est aussi une occasion qui s'offre à nous. Vous avez toutes deux de l'expérience à la Saskatoon Polytechnic. Pouvez-vous expliquer, si vous avez participé à certaines campagnes de financement pour remplacer des bâtiments dans une université plutôt que dans une école polytechnique, s'il y a des différences à cet égard? Pensez-vous que la Saskatchewan Polytechnic applique une approche différente ou qu'il y a des différences entre les deux établissements?

Mme Susan Blum: Ce campus est très excitant. C'est la première place au pays où il y aura une université faisant partie du regroupement d'universités U15, une école polytechnique de premier ordre et un parc d'innovation au même endroit. Les occasions de collaboration dans ce secteur sont énormes.

Nous avons tissé de très bonnes relations, des relations étroites, au sein de la collectivité et avec nos partenaires de l'industrie. Cela aide effectivement différentes composantes du nouveau campus à progresser. Il y aura beaucoup de collaboration au chapitre de la recherche appliquée, des échanges étudiants et ainsi de suite grâce à cette nouvelle initiative.

M. Corey Tochor: Merci.

Si je comprends bien, avant de commencer à travailler pour la Saskatchewan Polytechnic, vous avez passé 16 ans à diriger l'administration de l'éthique relative aux recherches, des subventions et des contrats pour l'Université de la Saskatchewan, puis vous avez commencé à travailler pour la Saskatchewan Polytechnic en 2016. C'est bien ça?

Vous êtes sans doute très bien placée pour répondre à cette question.

Quelle est la différence entre l'accessibilité des fonds, entre les universités et la Saskatchewan Polytechnic? Pouvez-vous nous expliquer une solution simple — ou l'une des solutions simples — qui pourrait être appliquée par le nouveau gouvernement pour rendre le financement consenti aux établissements postsecondaires plus équitable?

Mme Susan Blum: C'est une excellente question.

Oui, il y a une grande différence. Il y a de la recherche appliquée qui s'effectue dans les universités, bien entendu, mais la majeure partie concerne la recherche sur des connaissances théoriques fondamentales, ce qui est essentiel pour notre société. Dans le secteur des écoles polytechniques, c'est une question de partenaires et de façons de composer avec les solutions, donc nous avons besoin de mécanismes de financement qui peuvent suivre le rythme du secteur industriel, comme cela a été dit dans la réunion précédente, et qui sont plus rapides.

J'ai remarqué immédiatement que la différence tient entre autres au fait que nous tentons de faire l'impossible afin de nous conformer aux processus normalisés des trois organismes applicables au secteur des collèges et écoles polytechniques. C'est différent, et nous devons soutenir la collectivité. Je vois cela comme apporter du soutien à la collectivité et à l'industrie, et nous aidons à faire avancer les choses. Nous avons besoin de financement pour le faire.

• (1230)

Le président: Ce sont d'excellentes questions et d'excellentes réponses. Merci.

C'est maintenant au tour de Mme Kayabaga; vous avez cinq minutes, allez-y.

Mme Arielle Kayabaga (London-Ouest, Lib.): Merci, monsieur le président.

J'aimerais aussi souhaiter la bienvenue à tous nos témoins et participants.

Je vais commencer par m'adresser à Mme Francis de l'Université Simon Fraser.

Pouvez-vous nous donner un aperçu du financement gouvernemental que reçoit l'Institut par l'intermédiaire de l'Université Simon Fraser et nous dire en quoi il appuie la recherche et les initiatives de mobilisation sur lesquelles vos collègues et vous travaillez?

Mme June Francis: L'un des plus grands défis auxquels nous sommes confrontés à notre institut tient en fait au financement... les

subventions, etc. Nous obtenons du financement de démarrage de l'Université Simon Fraser, mais en ce qui concerne le financement de l'institut, la majeure partie provient de subventions de chercheurs et de la façon dont les chercheurs ont pu obtenir des subventions.

Laissez-moi vous dire que notre institut vient d'être accepté par le sénat de l'Université Simon Fraser il y a environ deux semaines. C'est un tout nouvel institut.

Puisque nos chercheurs racisés ne se sentent pas bien appuyés, nos étudiants ne se sentent pas bien appuyés non plus lorsqu'ils sont supervisés et souhaitent accéder à certains sujets de recherche qui les intéressent parce que l'on manque de financement. En fait, l'un de nos plus grands défis, c'est d'accéder à la recherche.

Comme vous le savez, les universités noires sont sous-représentées dans le système et sous-représentées lorsqu'il est question d'avoir accès à des subventions de recherche ou de les obtenir. En fait, nous avons, entre autres, un organe de recherche complet qui n'a pas valorisé ces sujets et qui souvent ne voit pas l'intérêt de régler les problèmes liés à la race. Par exemple, durant la COVID-19, lorsque c'est devenu très important, nous avons vu que nos entités de recherche scientifique n'avaient pas passé de temps à examiner la façon dont la COVID-19 pouvait toucher davantage les communautés noires, et nous savons qu'elles étaient surreprésentées.

Bref, nous espérons obtenir du financement ciblé pour soutenir ces gens sous-représentés, et maintenant, c'est notre plus gros défi.

Mme Arielle Kayabaga: Accéder au financement est l'un des obstacles dont vous avez parlé plus tôt dans vos commentaires.

Mme June Francis: Oui, c'est une question d'accéder au financement, que ce soit pour les chercheurs eux-mêmes ou pour un réseau de chercheurs.

Je vais vous dire une chose. Lorsque d'autres personnes, comme des membres du regroupement U15, communiquent avec moi en ce qui a trait à des subventions de recherche, le projet est souvent bien établi. Il est très rare que j'aie une incidence sur la direction du projet ou sur la façon dont on abordera les vraies lacunes liées aux recherches qui touchent les communautés noires et racisées dans notre pays, donc oui, c'est un vrai défi.

Mme Arielle Kayabaga: Merci de la réponse.

Je m'adresse maintenant à Mme Strickland; plus tôt dans l'étude, M. Chad Gaffield, qui est le chef de la direction du Regroupement des universités de recherche du Canada U15, a déclaré qu'il était important que les universités, les hôpitaux de recherche, les collèges, les écoles polytechniques et les organisations collaborent dans le cadre de la recherche. Il a dit que les universités à forte intensité de recherche servent de catalyseur à tout l'écosystème de recherche diversifié du Canada.

Ces partenariats sont-ils répandus? À quelle fréquence en êtes-vous témoin? Pouvez-vous nous en dire un peu plus sur cette déclaration?

Le président: Vous avez environ 45 secondes.

Mme Donna Strickland: Encore une fois, je ne représente pas l'université.

Je pense qu'il y a une sorte de collaboration pour chaque type de recherche. Le Canada possède un grand et puissant laser, et tous ceux qui travaillent avec des lasers à haute intensité participent à ce processus. Il y a des écoles polytechniques et des universités qui y participent. Nous aimerions probablement avoir plus de collègues, mais je ne pense pas qu'aucun de nos collègues ne se spécialise en optique pour le moment.

Je pense que nous collaborons. Ce qui nous préoccupe le plus en tant que scientifiques, c'est que nous ne le faisons pas à une échelle suffisamment grande qui nous permette d'atteindre l'échelle internationale.

• (1235)

Mme Arielle Kayabaga: En quoi cela vous serait-il utile?

Mme Donna Strickland: Il y a énormément de recherches en cours dans chacun de nos domaines, et presque toute la science est d'envergure internationale. Lorsque d'autres intervenants importants contribuent à certains domaines et que le Canada n'accorde pas de fonds à la recherche, il nous est difficile d'avoir accès aux systèmes encore plus importants qui existent dans le monde.

Le président: Excellent. Merci.

[Français]

Monsieur Blanchette-Joncas, vous avez la parole pour cinq minutes.

M. Maxime Blanchette-Joncas: Merci, monsieur le président.

Je salue les témoins qui sont des nôtres pour la deuxième heure de cette réunion.

Madame Strickland, je tiens à vous saluer et à vous remercier de votre présence. Je tiens aussi à vous féliciter pour votre carrière à titre de chercheuse éminente. Je sais que vous êtes co-lauréate du prix Nobel de physique pour vos travaux sur le développement de la technologie laser. C'est donc un honneur de vous accueillir aujourd'hui.

Je voudrais savoir ce qu'il en est de la répartition des fonds pour le financement de la recherche. Nous voulons que les établissements universitaires comptent des lauréats de prix Nobel, notamment les établissements qui n'ont pas un historique de prestige, que nous connaissons bien. Vous connaissez également les établissements membres du fameux groupe U15, soit les 15 plus grandes universités du Canada. Comment faire pour donner la chance à une personne qui a du potentiel et du talent, et qui voudrait mener des activités de recherche, mais qui doit s'exiler, faute d'accès à une université disposant du financement nécessaire pour approfondir ses travaux scientifiques? Comme vous venez de le mentionner, des chercheurs canadiens et québécois vont même dans d'autres pays, parce que l'écosystème scientifique est peu développé au Canada.

[Traduction]

Mme Donna Strickland: Eh bien, tous les chercheurs canadiens vont ailleurs. C'est un énorme problème. Pour en revenir à la raison pour laquelle nous devons dépenser plus d'argent, voilà l'une des raisons. Il est possible de gagner deux fois plus d'argent en tant qu'étudiant de cycle supérieur à Princeton qu'en tant qu'étudiant de cycle supérieur dans n'importe quelle université canadienne. Nous demandons à beaucoup de nos jeunes et aux personnes les plus talentueuses de rester ici simplement pour être au Canada. Le problème ne tient pas à la taille de l'université; c'est actuellement un problème qui touche toutes nos universités. C'est vraiment une honte.

Encore une fois, je dirais que le Canada a un système beaucoup plus égalitaire que d'autres pays, et nous avons également les trois Conseils. Nous sommes examinés un par un. Ce n'est pas que notre université fait l'objet d'un examen en profondeur. Je pense que nos trois Conseils effectuent un bon travail au chapitre de l'examen par les pairs, ce qui donne la possibilité aux gens de faire valoir leurs recherches. Je pense que le problème au Canada n'est pas tant le manque d'égalitarisme que le financement très faible généralisé.

[Français]

M. Maxime Blanchette-Joncas: Merci.

Nous savons que le financement de la recherche est le nerf de la guerre, vous venez de le dire. D'autres chercheurs, peu importe leur établissement d'enseignement, vont quitter ce dernier si on leur offre de meilleures conditions ailleurs, s'ils ont accès à de meilleures infrastructures, ou encore s'ils trouvent d'autres équipes de recherche ayant une expertise dans certains domaines.

J'aimerais revenir à la distribution du financement. Lors de notre dernière réunion, Vincent Larivière, de l'Université de Montréal, nous a dit que ce n'était pas parce qu'une université reçoit plus de financement qu'elle est plus efficace dans ses travaux de recherche. Par exemple, les universités faisant partie du regroupement universitaire U15, qui reçoivent un financement plus important, ne vont pas produire davantage de recherche scientifique.

Que pensez-vous du fait d'investir plus d'argent dans un établissement qui ne produit pas pour autant davantage de résultats de recherche scientifique, comparativement à une université de petite ou de moyenne taille, qui a moins de moyens, mais qui réussit à produire davantage avec peu d'argent?

[Traduction]

Mme Donna Strickland: Encore une fois, les grandes universités comptent davantage de scientifiques et reçoivent donc plus d'argent, mais cela ne signifie pas que chaque chercheur reçoit plus d'argent. La recherche est probablement examinée de façon individuelle. Les grandes universités disposent peut-être d'autres fonds pour apporter une aide supplémentaire à la recherche.

Comme je l'ai dit, je pense que les organismes des trois Conseils font un très bon travail en nous permettant de sélectionner les chercheurs de tout le Canada qui effectuent le meilleur travail et, par conséquent, qui obtiendront le financement individuel. On ne peut pas prendre une des 15 grandes universités et dire qu'elle obtient beaucoup plus d'argent qu'un petit établissement, parce que, bien sûr, vous ne donnerez pas beaucoup d'argent à une petite école, mais individuellement, par le chercheur, c'est probablement le cas. De plus, bien évidemment, certains petits établissements n'offrent même pas des programmes d'études supérieures, alors ils financent un étudiant pendant l'été, et d'autres financeront de gros groupes.

Pour ce qui est du reste, je peux difficilement vous répondre.

• (1240)

[Français]

M. Maxime Blanchette-Joncas: D'accord.

Madame Strickland, je veux revenir sur certains faits. On dit que 80 % du financement pour la recherche scientifique est octroyé à 15 grandes universités au Canada. Vous savez qu'il y a près de 100 universités au Canada. Si on fait un calcul mathématique simple, êtes-vous d'accord pour dire que le fait que le gouvernement fédéral octroie 80 % de ces investissements en recherche scientifique uniquement à 15 organisations représente un déséquilibre réel sur le plan du financement par étudiant? Les données parlent d'elles-mêmes.

Comment fait-on pour rendre accessible?

[Traduction]

Le président: Nous avons le temps pour une courte réponse, si c'est possible.

[Français]

M. Maxime Blanchette-Joncas: Je vous laisse la parole, madame Strickland.

[Traduction]

Mme Donna Strickland: Je n'ai pas de réponse. Si vous parlez de l'argent des trois Conseils ou des autres sources de financement, à mon avis, le problème est qu'il n'y a pas assez d'argent pour tout le monde.

Le président: Merci.

Pardonnez-moi, mais notre temps est limité. Je dois le suivre attentivement.

Monsieur Cannings, vous avez cinq minutes.

M. Richard Cannings: Merci à tous de votre présence aujourd'hui.

Madame Strickland, comme l'a mentionné M. Blanchette-Joncas, c'est un honneur d'avoir une lauréate du prix Nobel parmi nous aujourd'hui.

Vous avez mentionné le nouveau conseil consultatif sur les sciences et l'innovation dont la création a été évoquée dans le budget. Vous avez dit qu'il était nécessaire que des scientifiques conseillent le gouvernement sur l'ensemble de l'écosystème de la science et de la recherche. D'après le budget, le conseil sera composé de dirigeants du secteur universitaire, industriel et à but non lucratif.

Pouvez-vous nous en dire plus sur la composition du conseil et le rôle qu'il aurait à jouer dans la réponse à cette question et aux autres questions que nous examinons aujourd'hui?

Mme Donna Strickland: J'aimerais qu'il soit composé de chercheurs de pointe, mais, encore une fois, ils viendraient des laboratoires du gouvernement, de notre industrie et du milieu universitaire.

Comme je l'ai mentionné, les pays qui réussissent le mieux sont ceux qui ont trouvé le moyen de faire travailler les trois groupes ensemble et de se former l'un l'autre. L'équivalent serait le NRC, aux États-Unis, ainsi que les partenariats dans les universités. Les choses sont faites différemment d'un endroit à l'autre. D'autres pays disposent de laboratoires gouvernementaux qui accueillent des chercheurs universitaires et qui ont des liens dans l'industrie.

C'est pourquoi nous aimerions que les scientifiques — et cela ne coûterait pas très cher, car nous sommes généralement prêts à le faire gratuitement — fournissent des conseils sur la meilleure façon

de faire collaborer l'industrie, le milieu universitaire et le gouvernement afin de faire progresser les questions importantes, qu'il s'agisse d'être prêts pour la prochaine pandémie, des meilleures pratiques en matière d'agriculture durable, de la façon d'améliorer l'énergie verte ou la productivité de l'industrie; comment réaliser n'importe laquelle de ces choses importantes. On devrait poser ces questions et les poser aux scientifiques, parce que nous parcourons le monde entier et voyons ces autres systèmes. Nous pourrions donc les amener au Canada et dire que les autres pays font les choses très bien de cette façon.

Voilà pourquoi nous pensons que les scientifiques devraient être présents à la table et conseiller le gouvernement.

M. Richard Cannings: À ce propos, vous avez mentionné l'exemple de Samsung. Le Canada semble compter moins de grandes entreprises comme celle-là. Ce problème peut être lié au fait que le gouvernement n'a pas permis à ces entreprises de s'épanouir.

Prenons par exemple les États-Unis. Il y a beaucoup de grandes entreprises aux États-Unis, et elles ont donc vraisemblablement plus d'argent à consacrer à la recherche.

Comment pouvons-nous atteindre notre objectif au chapitre du financement offert par le gouvernement pour la recherche?

Mme Donna Strickland: Lorsque j'ai commencé à travailler sur les lasers dans les années 1980, la troisième entreprise de laser en importance était canadienne et avait son siège à Ottawa; il s'agissait de Lumonics, et nous l'avons laissée partir. L'une des plus grandes entreprises de communications était Nortel, et avant cela, nous nous sommes dit que nous devions garder l'industrie automobile américaine ici, et que nous allions donc investir, mais nous avons laissé partir Nortel. Les deux entreprises possédaient 90 000 employés. Il semble que, puisque personne d'autre que le Canada ne s'est battu pour Nortel, cela ne valait pas la peine.

Nous devons trouver des façons d'investir dans ces joyaux canadiens.

L'un de mes exemples préférés est Bordeaux, dans la région de Nouvelle-Aquitaine. Son président y voit réellement un avantage et m'a dit que la région ne pouvait pas continuer à vivre de son industrie vinicole. Il va donc investir en sciences et technologie.

Ils ont non seulement mis sur pied leur propre programme d'études supérieures en optique et y ont joint de petites entreprises en démarrage, mais ils ont également dit qu'ils investissaient des milliards pour s'assurer que ces entreprises démarrent, traversent la vallée de la mort et deviennent de grosses entreprises. Aujourd'hui, la plus grande entreprise de laser se trouve à Bordeaux.

Il existe une façon de le faire et il suffit d'encourager un laboratoire universitaire et de l'aider à devenir une grande entreprise. Ensuite, nous lui demandons en retour de nous aider puisque c'est ce que nous avons fait pour lui, et nous nous assurons d'investir à nouveau dans les universités et de poursuivre le cycle.

C'est ce que nous devons faire.

• (1245)

M. Richard Cannings: J'ai 20 secondes et j'ai beaucoup de questions à poser.

Comment le gouvernement fédéral peut-il trouver une solution à partir d'ici, à Ottawa?

Mme Donna Strickland: Je sais qu'il y a beaucoup de petites entreprises de haute technologie qui souhaiteraient que nous possédions un système de prêts aux petites entreprises comme le SBIR, aux États-Unis. Cela pourrait aider un grand nombre d'entreprises. Elles reçoivent des subventions pour démarrer, mais aussi pour s'assurer qu'elles traversent la vallée de la mort et deviennent de grosses entreprises. Nous devons nous assurer que chaque fois qu'elles sont attirées en Californie, nous disposons d'un budget nous permettant de leur dire de rester au Canada.

Le président: Excellent. Merci.

Nous avons beaucoup de sujets importants et peu de temps, mais merci beaucoup d'avoir répondu à cette question.

Nous passons maintenant à M. Lobb.

Nous avons quatre minutes, quatre minutes, deux minutes et deux minutes avant la fin de la réunion.

Monsieur Lobb, vous avez quatre minutes.

M. Ben Lobb (Huron—Bruce, PCC): Merci, monsieur le président.

Merci à tous les témoins d'être présents aujourd'hui.

Madame Strickland, Waterloo n'est pas très loin de chez moi. Je vis à Huron—Bruce — le comté de Bruce et le comté de Huron.

Mme Donna Strickland: Je possède un chalet à cet endroit...

M. Ben Lobb: Oui.

Je voudrais savoir ce que vous en pensez, car vous possédez beaucoup d'expérience en la matière. Pensez-vous que le problème que nous abordons aujourd'hui en est réellement un?

Mme Donna Strickland: Quel problème?

M. Ben Lobb: Le sous-financement des petites universités. Pensez-vous que c'est bien comme cela ou devrait-il y avoir des changements? Est-ce que le Comité est en train de nous faire perdre notre temps?

Mme Donna Strickland: Tout ce que je sais, c'est que le sous-financement est un problème au Canada. C'est un petit et un gros problème. Il n'y a jamais trop de financement dans le domaine de la science.

L'échelle est très petite par rapport à celle de nos concurrents, et je ne parle même pas de tous nos concurrents. Parmi les 32 pays de l'OCDE, nous faisons tout pour nous situer dans le bas de l'échelle. Nous ne voulons pas être les derniers. Je pense que nous pouvons faire profiter tout le monde en investissant plus d'argent dans la recherche et le développement.

M. Ben Lobb: D'accord.

Si vous examinez cela, y a-t-il des cas où nous en faisons un peu pour tout le monde alors que nous devrions nous concentrer davantage sur certains domaines, ou s'agit-il d'un modèle qui nécessite simplement plus d'argent?

Mme Donna Strickland: C'est exact. Comme je l'ai dit, notre système est déjà égalitaire. Je pense que le rapport Bouchard a souligné qu'il ne fallait pas se concentrer uniquement sur les grandes initiatives.

Nous avons effectivement besoin de grandes initiatives. Nous devrions examiner la possibilité d'une prochaine pandémie. Nous devons établir quels sont les objectifs stratégiques importants, mais

c'est impossible, n'est-ce pas? Lorsque je travaillais sur les lasers, nous n'essayions pas de couper la cornée avec ce laser. Il était uniquement destiné à la recherche fondamentale, et, 10 ans plus tard, quelqu'un s'est dit: « Vous savez quoi? Je peux l'utiliser pour faire de la chirurgie oculaire ».

Nous voulons tout faire. Nous devons faire tout ce qui est en notre pouvoir dans le domaine de la science. Le Canada ne peut pas tout faire. Notre taille est limitée, mais nous ne voulons pas nous limiter dans ce que nous faisons. Cependant, nous voulons nous assurer que l'argent est aussi distribué aux endroits stratégiques et nous devons savoir dans quels domaines stratégiques le Canada devrait jouer un rôle.

• (1250)

M. Ben Lobb: Avec toute l'expérience que vous avez acquise au fil des ans et votre expertise... Je pense réellement qu'il est impossible de rivaliser avec les États-Unis étant donné qu'ils sont si proches de nous. C'est à côté. Il est très facile de s'y rendre pour étudier et de devenir un chercheur; alors devrions-nous espérer pouvoir rivaliser?

Vous avez mentionné Princeton. Devrions-nous tenter de l'égaliser... peut-être pas seulement Princeton, mais de façon générale? Devrions-nous tenter de faire cela ou sommes-nous en train de faire valoir que nous allons octroyer plus de financement? Devrions-nous examiner la possibilité d'un financement plus important en plus de l'expérience canadienne? Qu'en pensez-vous? Vous avez parlé à suffisamment d'experts.

Mme Donna Strickland: Je crois que ce qui est très dommage pour nous, c'est que, lorsque j'étais une étudiante de deuxième cycle et que j'ai reçu ma bourse du CRSNG en 1981, elle était de 11 000 \$. C'était plus que ce que gagnait un Américain. Je pouvais trouver un appartement à 250 \$ par mois, et je gagnais près de 1 000 \$ par mois. Comparez cela à ce que nos étudiants gagnent pour vivre aujourd'hui. Le coût de la vie a augmenté dans d'autres pays en raison de l'inflation, et nous avons simplement suivi le courant.

Nous avons dévié de la voie à suivre. Voilà vraiment ce que nous disons. Nous devons revenir sur la bonne voie. Avec une population de 40 millions de personnes, nous allons faire ce que 320 millions d'Américains peuvent faire, mais le Danemark compte, peut-être, une population de seulement 8 millions de personnes, et il a de grandes entreprises. Il soutient d'importants projets de recherche dans ses universités, et c'est un très petit pays comparativement au nôtre. Si le Danemark peut le faire, le Canada peut le faire.

Nous devons simplement avoir la volonté de le faire et prendre conscience que pour chaque dollar investi en recherche et développement, cela nous rapportera plus du double dans cinq ans. Il ne s'agit que d'un investissement dans l'avenir, et nous ne cessons de nous améliorer lorsque nous investissons dans l'avenir.

M. Ben Lobb: Combien de temps me reste-t-il, monsieur le président?

Le président: Vous avez cinq secondes.

M. Ben Lobb: Il me reste cinq minutes?

Des voix: Ha, ha!

M. Ben Lobb: D'accord. Merci.

L'hon. Michelle Rempel Garner: J'invoque le Règlement au sujet du décorum pour les cinq secondes qui me restent.

J'aimerais simplement dire qu'il n'aurait pas fallu attendre que Mme Strickland gagne un prix Nobel pour lui consacrer une page Wikipédia. C'est tout ce que je dis.

Le président: Merci.

Je ne crois pas que c'était un rappel au Règlement, mais c'est noté.

Nous allons maintenant céder la parole à Mme Bradford pour quatre minutes, s'il vous plaît.

Mme Valerie Bradford (Kitchener-Sud—Hespeler, Lib.): Merci, monsieur le président.

Merci à tous nos témoins d'être venus aujourd'hui et de nous avoir fait part de leurs points de vue et expériences uniques.

Avant de passer aux questions, j'aimerais réitérer que l'objectif de notre étude est de maximiser notre capacité en matière de recherche nationale et de nous assurer que tous les chercheurs et les établissements de recherche utilisent leur expertise en recherche pour en tirer le maximum. C'est ce que nous devons faire. C'est ce que nous espérons accomplir.

Madame Strickland, je suis presque sûre que c'est la première fois que nous accueillons une lauréate d'un prix Nobel devant le Comité et, je crois, devant de nombreux comités parlementaires. Bienvenue. Je suis ravie de constater que vous venez de ma région.

Votre université, l'Université de Waterloo, est située dans une collectivité très coopérative. J'ai personnellement eu l'occasion de constater qu'il y avait une étroite collaboration entre l'université et la collectivité.

Selon votre expérience, la taille et l'emplacement d'un établissement postsecondaire ont-ils une incidence sur la capacité de celui-ci à établir des relations avec les collectivités locales?

Mme Donna Strickland: Je crois qu'il faut aussi une volonté. Il faut adopter la bonne attitude pour... N'oubliez pas que Waterloo était tout d'abord une école d'ingénierie, c'est donc tout autre chose. Nous avons adopté dès le départ la bonne attitude. Nous avons adopté dès le départ l'attitude qu'il fallait pour devenir un établissement d'enseignement coopératif. Bien entendu, nous cherchons toujours à placer nos étudiants, et cela devrait inciter les industries à nous aider de ce côté.

De plus, le corridor Toronto-Waterloo veut maintenant faire concurrence à la Californie. J'espère qu'il le pourra. Bien entendu, nous avons des entreprises comme Communtech et ainsi de suite.

Mme Valerie Bradford: Dans ce même ordre d'idées, en quoi les relations avec des organisations communautaires, des entreprises et d'autres établissements postsecondaires contribuent-elles aux objectifs de recherche d'un établissement postsecondaire?

Mme Donna Strickland: Il y a plusieurs façons d'y arriver.

Je ne suis pas certaine si je peux le dire, mais, quoi qu'il en soit, j'ai rencontré quelqu'un de haut placé chez Apple qui m'a dit: « Nous engageons plus d'étudiants de votre établissement que d'ailleurs. » Eh bien, si c'est le cas, ils devraient nous financer en retour. Cela doit être donnant-donnant et bénéficier à tous.

À l'heure actuelle, les industries, tout particulièrement en Amérique du Nord... Les États-Unis craignent autant que nous que les étudiants étrangers ne viennent plus. Nous devons, en tant que continent nord-américain, tenter de convaincre nos jeunes de se diriger vers les domaines des sciences et de l'ingénierie.

C'est ainsi que les choses continueront à se passer. Les industries ont besoin de nous, et nous avons besoin d'elles.

Mme Valerie Bradford: Oui. Ce n'est pas pour rien que Google a installé son plus grand bureau au Canada, près de l'Université de Waterloo.

Comment le gouvernement du Canada peut-il reconnaître et récompenser davantage les partenariats communautaires dans le processus d'octroi de subventions de recherche?

Mme Donna Strickland: Ce que j'aimerais, c'est qu'il y ait une meilleure façon pour l'industrie... Je ne sais pas ce qu'il en est des universités polytechniques, mais elles peuvent faire de la recherche à court terme.

C'est très difficile. Durant un certain temps, pour obtenir une subvention de recherche, nous devons avoir un partenaire de l'industrie. Je me disais: « Sommes-nous maintenant censés quémander cet argent, sans savoir à qui s'adresser? En quoi cela relève-t-il de notre expertise? »

Une fois de plus, j'aimerais qu'il y ait un autre genre de système qui nous permettrait de travailler ensemble. Qu'il s'agisse d'un établissement où tout le monde se réunit dans le cadre d'une initiative stratégique ou de quelque chose du genre, il doit y avoir une meilleure approche à adopter afin que nous puissions travailler ensemble.

Mme Valerie Bradford: Dans notre dernier budget, soit le budget de 2024 nommé « Une chance équitable pour chaque génération », on proposait la création d'une organisation-cadre de financement de la recherche qui comprendrait les conseils subventionnaires au sein de sa structure, c'est-à-dire le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada, le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada et les Instituts de recherche en santé du Canada, de même que la création d'un nouveau conseil consultatif sur les sciences et l'innovation.

Avez-vous des recommandations à formuler sur la façon dont cette nouvelle organisation de financement et ce nouveau conseil consultatif pourraient être structurés afin de mieux soutenir la recherche au sein des établissements postsecondaires de toutes tailles?

Le président: Je suis désolé, mais nous n'avons plus de temps.

S'il y a d'autres informations, elle pourrait les communiquer par écrit.

Les deux prochaines minutes sont accordées à M. Blanchette-Joncas.

• (1255)

[Français]

M. Maxime Blanchette-Joncas: Merci, monsieur le président.

Madame Strickland, j'apprécie votre plaidoyer en faveur des investissements en recherche scientifique. Vous avez une éminente carrière et vous avez une perspective internationale. Vous avez fait des études aux États-Unis. Vous comprenez l'importance d'être concurrentiel sur la scène internationale, afin d'attirer les meilleurs chercheurs et de leur offrir les meilleures conditions possible.

Au Canada, qu'est-ce que le gouvernement fédéral peut réellement faire pour revenir dans la course lorsqu'il est question de développement scientifique?

[Traduction]

Mme Donna Strickland: C'est également pourquoi j'ai mis sur pied un nouveau réseau à Waterloo nommé TRuST, le Trust in Research Undertaken in Science and Technology. Je crois que si notre population saisissait mieux l'importance du rôle de la science, notre gouvernement en ferait plus pour la promouvoir également.

Tout d'abord, nous devons préconiser « l'intérêt » que présente la science — ce qui n'est probablement pas le bon terme à employer —, et une fois que nous avons commencé cela, nous devons mettre en place ce groupe consultatif, qui concerne l'industrie tout comme les sciences fondamentales, pour trouver un moyen de nous rassembler et de nous faire collaborer, mais nous avons besoin de plus d'argent.

[Français]

M. Maxime Blanchette-Joncas: Madame Strickland, selon vous, le gouvernement fédéral a-t-il un rôle à jouer, notamment pour informer les gens et pour les sensibiliser à l'importance de la recherche scientifique?

Le gouvernement a acheté un pipeline au coût de 34 milliards de dollars. Imaginez où on serait rendu aujourd'hui si le gouvernement avait investi 34 milliards de dollars en science. Avez-vous quelque chose à dire à ce sujet?

[Traduction]

Mme Donna Strickland: Nous avons en fait ce problème depuis des décennies, donc il ne tient pas seulement à ce gouvernement.

Nous devons reconnaître ce que la science fait, et c'est pourquoi j'ai dit que c'est un objectif à long terme. Il n'y a pas que le gouvernement en place. C'est que nous devons prendre les devants et reconnaître l'importance de la science, et nous aimerions vraiment que...

Je dirais que j'ai eu de plus longues conversations avec le premier ministre de l'Espagne qu'avec mon premier ministre. J'ai parlé au gouvernement mexicain, au gouvernement de l'État du Mexique. D'autres gouvernements veulent savoir. Je peux dire que le président Macron a discuté durant 90 minutes avec des lauréats français du prix Nobel de physique afin de s'assurer que le code FREYA demeure à l'avant-garde de la science.

Le président: C'est excellent. Merci.

Je crois que c'est un appel indirect à envisager ce que nous pouvons faire ici, au Canada, ou peut-être un appel direct à le faire.

Monsieur Cannings, vous avez deux minutes, s'il vous plaît.

M. Richard Cannings: J'aimerais poursuivre dans la même veine.

Hier, j'ai rencontré les spécialistes en physique quantique de l'Université de la Colombie-Britannique, et je dois admettre que je n'y connais pas grand-chose. C'est l'un des secteurs dans lequel le Canada a un groupe de chercheurs parmi les meilleurs au monde. Il en va de même pour l'intelligence artificielle. Le gouvernement a prévu dans le budget un certain financement pour l'intelligence artificielle.

Ce type de financement fera-t-il une différence? Le domaine de la quantique en est encore à ses balbutiements. Les entreprises n'ont pas vraiment la possibilité de la monétiser, mais est-ce là que nous devrions consacrer une certaine partie du financement destinée à la

recherche, dans ces secteurs où il y a une forte concentration de travailleurs?

Mme Donna Strickland: Ce sont deux domaines où on investit déjà le plus d'argent au monde. Nous avons dépensé plus d'argent par habitant dans le domaine de la quantique que tout autre pays, alors continuons à le faire et ne perdons pas ce financement. Je crois que nous commençons à être des chefs de file dans le domaine de l'intelligence artificielle.

Nous devons nous tourner vers l'avenir. Qu'est-ce qui viendra ensuite? Heureusement, pour nous, nous avons eu un milliardaire qui voulait se lancer dans le domaine de la quantique. Si tous nos milliardaires pouvaient être des amateurs de science, ce serait fantastique. Ensuite, notre gouvernement interviendrait si nos milliardaires intervenaient. Peut-être que nos milliardaires interviendraient si notre gouvernement lançait le bal. C'est l'une des questions que doit se poser un conseil consultatif: quelles sont les grandes idées de l'avenir? En fait, je crois que bon nombre d'entre nous croient que nous devrions nous occuper de vaccins dans ce pays. Je ne comprends pas pourquoi ce n'est pas déjà chose faite.

Il y a d'autres choses que nous devons prendre en considération et pour lesquelles nous devons nous préparer.

M. Richard Cannings: Je vais poursuivre sur la question des vaccins.

Pieter Cullis, un ami de l'Université de la Colombie-Britannique, a joué un rôle important quant au vaccin de Pfizer. Est-ce que...?

Mme Donna Strickland: C'est exact. C'est lui qui a mis au point les nanoparticules lipidiques — grâce auxquelles on peut administrer des vaccins — et non le vaccin en tant que tel, et pourtant, il n'a pu obtenir le financement nécessaire pour lancer et posséder sa propre entreprise pour y parvenir ou pour faire partie d'une entreprise de vaccins. C'est pourquoi nous avons dû attendre, mais Pfizer s'est emparée de sa technologie; c'était donc les Allemands qui l'avaient, et nous avons attendu pour l'avoir.

Nous ne pouvons pas laisser ces choses nous filer entre les doigts. Nos entreprises ne devraient pas toutes aller en Californie.

• (1300)

Le président: Merci beaucoup.

Je remercie tous nos témoins du temps que vous nous avez accordé ce matin — Mme Francis, Mme Donna Strickland et Mme Susan Blum. Merci de tout le travail que vous faites pour la science au Canada également.

J'aurais voulu que nous disposions d'un peu plus de temps pour discuter également de la question de l'inclusivité, mais c'est ainsi que les séances de comités sont structurées: nous disposons de peu de temps pour traiter de beaucoup d'informations. Toutefois, s'il y a plus d'informations, veuillez nous l'envoyer.

J'informe le Comité que, le jeudi 2 mai à 10 heures, je déposerai notre dernier rapport sur les partenariats de recherche entre les universités canadiennes, les établissements de recherche et les entités associées à la République populaire de Chine. Je le déposerai au début des travaux de la Chambre, le 2 mai.

Nous aurons un peu plus de temps à la fin de la prochaine séance pour examiner le budget de la prochaine étude sur l'Arctique qui débutera également la semaine prochaine. Nous prendrons simplement quelques minutes à la fin de notre réunion de jeudi pour en discuter.

Sur ce, je vous remercie tous de votre temps. La séance est levée.

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la Loi sur le droit d'auteur. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre des communes.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la Loi sur le droit d'auteur.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante :
<https://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

The proceedings of the House of Commons and its committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the Copyright Act. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the Copyright Act.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the House of Commons website at the following address: <https://www.ourcommons.ca>